

**Faculté des sciences économiques,
sociales, politiques et de communication**

Quelle est l'évolution du sport de haut niveau en Belgique depuis 2000 ?

**Réflexion théorique et critique sur la série
d'articles**

Auteur : Frédéric Monnaie
Promoteur : Gérard Derèze
Année académique 2019-2020
Master en journalisme, à finalité spécialisée ; Ecole de journalisme de
Louvain-la-Neuve

Remerciements

Je remercie mon promoteur Gérard Derèze pour son aide et ses conseils tout au long de ce projet.

Un grand merci à Amélie Hypersiel, Ludwig Antoine et Valentine Cordier pour m'avoir accompagné sur le terrain.

Je tiens aussi à remercier mon père et ma grande sœur pour leurs multiples relectures toujours très attentives.

Enfin, je remercie aussi Bruno Caruana pour sa relecture attentive et ses astuces d'écriture.

Table des matières

Introduction	1
Partie 1 : Éclairer et contextualiser le sujet traité	2
1 La structure politique du sport en Belgique.....	2
1.1 Structure nationale	2
1.1.1 Les fédérations nationales	2
1.1.2 Le COIB (Comité Olympique Interfédéral Belge)	3
1.2 Structure wallonne	4
1.2.1 Le Ministère des Sports	4
1.2.2 L'ADEPS	5
1.2.3 Les infrastructures sportives.....	7
1.3 Structure flamande.....	7
1.3.1 Le Ministère des Sports flamand	7
1.3.2 Sport Vlaanderen	8
1.4 Structure germanophone.....	10
1.4.1 Ministère des Sports germanophone	10
2 Le développement du sport de haut niveau en Belgique depuis l'an 2000.....	10
2.1 BeGold, la pièce maîtresse	10
2.1.1 La professionnalisation du hockey en Belgique : l'exemple	12
2.1.2 Les District Days, l'apport de BeGold dans cette professionnalisation	15
2.2 Les infrastructures	17
2.2.1 En Flandre	17
2.2.2 En Wallonie	18
2.2.3 La piste indoor de Louvain-la-Neuve	19
2.2.4 Un centre de haut niveau : tout le monde y gagne ?	22
2.3 Sport-étude	23
2.3.1 Dans l'enseignement secondaire	23
2.3.2 Dans l'enseignement supérieur	24
3 Un changement politique ?	25
3.1 Wallonie : un bilan contrasté.....	25
3.1.1 Les plans programmes	25
3.1.2 Les contrats APE, une solution qui a des limites	27
3.2 La Flandre, le moteur du sport belge	29
3.2.1 Une vision claire et des objectifs précis	30
3.2.2 Une politique élitiste et interventionniste, le bon choix ?.....	32
Partie 2 : Préciser et argumenter les choix effectués.....	34
1. Le choix du sujet	34
2. Le choix du média	35
2.1 L'audiovisuel	35
2.2 La presse écrite et l'adaptation suite à la crise du COVID-19	36

3	<i>Le choix des angles</i>	36
3.	<i>Le genre de l'enquête</i>	38
4.	<i>Le choix des intervenants</i>	38
4.1	Les athlètes	38
4.1.1	Jean-Baptiste Nutte	38
4.1.2	Maxime Gentges	39
4.1.3	L'équipe nationale U15 Boys de hockey	39
4.2	Les fédérations et le COIB	40
4.3	Les politiques	41
4.4	Les experts	42
	<i>Partie 3 : Réflexion personnelle critique et prospective implantée dans le champ des pratiques journalistiques</i>	43
1.	<i>Le manque de passion</i>	43
2.	<i>Les risques de l'enquête</i>	45
3.	<i>Une logique commerciale</i>	46
	<i>Bibliographie</i>	48
	<i>Annexes</i>	51

Introduction

Ces dernières années, la Belgique a vu des athlètes de différents horizons réaliser des exploits dans les plus grandes compétitions. Les Diables Rouges ont terminé à la troisième place de la dernière Coupe du Monde en Russie. Nafissatou Thiam a réussi le grand chelem en décrochant un titre olympique, mondial et européen. Les Belgian Tornados ont été sacrés champions d'Europe à plusieurs reprises. Nina Derwael est aussi devenue championne d'Europe et du monde aux barres asymétriques. Enfin, les Red Lions ont réussi l'exploit d'obtenir le premier titre de l'histoire du pays dans un sport collectif olympique. Tous ces résultats mènent à la conclusion que le sport de haut niveau belge a énormément évolué.

L'objectif de ce mémoire-projet sera de trouver les raisons de cette évolution mais aussi d'identifier les points faibles et d'amélioration du sport de haut niveau belge. Tout d'abord, en s'attardant sur les efforts des fédérations pour professionnaliser leur sport. Nous le ferons en nous concentrant sur le programme BeGold, créé par le Comité Olympique Interfédéral Belge (COIB) et qui a notamment grandement aidé le hockey belge dans son développement.

Ensuite, nous nous pencherons sur la structure particulièrement complexe du sport de haut niveau belge. Pour ce faire, nous ferons un focus séparément sur la Wallonie et sur la Flandre. En Wallonie, nous nous intéresserons notamment à la régionalisation des Infrastructures sportives et à la certaine instabilité politique qui a pu régner au cours des deux dernières décennies. En Flandre, la rigueur de la nouvelle politique mise en place et la stabilité politique seront les deux sujets principaux.

Enfin, un dernier point se penchera sur les infrastructures sportives wallonnes avec un des plus gros dossiers du sport de haut niveau belge depuis bon nombre d'années : la piste indoor de Louvain-la-Neuve. Nous nous intéresserons notamment sur le rôle que les fédérations ont pu jouer dans la décision de construire une piste indoor au lieu d'un centre de formation pour sportifs de haut niveau.

Partie 1 : Éclairer et contextualiser le sujet traité

1 La structure politique du sport en Belgique

1.1 Structure nationale

1.1.1 Les fédérations nationales

Depuis la réforme de l'État de 1970-1971, le sport est une matière réglée par les Communautés. Cette réforme a eu des conséquences importantes sur la gestion du sport en Belgique. Comme l'explique Victor Leterme¹, chacune des trois Communautés va désormais établir sa propre politique sportive à travers les trois administrations que sont l'ADEPS, Sport Vlaanderen et Sportdienst. Nous reviendrons en profondeur sur les missions et les rôles de ces administrations (cfr p.5).

Une des principales conséquences de cette réforme a été la scission progressive des fédérations nationales en ligues communautaires. Au fil des années, les fédérations nationales se sont donc progressivement scindées pour au final ne plus tenir qu'un seul rôle : assurer la représentation des ligues communautaires au niveau international. En effet, dans les grandes compétitions, les athlètes belges ne représentent pas leur Communauté mais bien leur pays, c'est-à-dire la Belgique. Raison pour laquelle il est indispensable qu'ils soient représentés par une organisation nationale, seule reconnue par les instances internationales. Faute de quoi, ils ne peuvent pas être inscrits à ces compétitions. Les fédérations nationales ont donc comme principal rôle de « *gérer les équipes nationales, de gérer les relations avec les fédérations des autres pays ou encore d'envoyer les équipes dans les compétitions internationales* ² ».

Le cas de l'athlétisme en est une excellente illustration. Il existe bien une ligue francophone, la LBFA³ (Ligue Belge Francophone d'Athlétisme) et du

¹ LETERME Victor, « *L'influence de la communication sur les fédérations sportives en Belgique des années 70 à aujourd'hui : Analyse des fédérations belges de cyclisme et de hockey* », Faculté des sciences économiques, sociales, politiques et de communication, Université catholique de Louvain, 2017, p.16.

² LETERME Victor, *Ibid*, p.20.

³ La LBFA chapeaute les clubs de la Fédération Wallonie-Bruxelles mais aussi de la Communauté germanophone.

côté néerlandophone, la VAL (Vlaamse Athletiekliga). Ces deux ligues sont unifiées dans une fédération nationale : la Ligue Royale Belge d'Athlétisme (LRBA), reconnue par la Fédération Internationale d'Athlétisme (World Athletics). La LRBA se charge d'envoyer les athlètes flamands et wallons aux championnats du monde et aux championnats d'Europe.

Dans son mémoire, Victor Leterme⁴ précise à juste titre que les fédérations nationales ne sont pas subventionnées par l'État fédéral, raison pour laquelle elles se sont justement scindées en ligues communautaires. Ainsi, renforcées par les subventions des Communautés, les ligues ont un plus gros poids financier que les fédérations nationales.

1.1.2 Le COIB (Comité Olympique Interfédéral Belge)

Les fédérations nationales ne sont pas les seules structures existantes au niveau national. Afin de représenter nos fédérations aux Jeux Olympiques, il existe aussi une structure ayant un impact très important sur notre sport : **le Comité Olympique Interfédéral Belge (COIB)**. Fondé le 18 février 1906, le Comité doit remplir des missions s'articulant autour des axes suivants ⁵:

- Sélectionner et prendre en main la préparation des athlètes belges aux Jeux Olympiques.
- Mobiliser toutes les forces vives du pays pour créer un 'Climat de sport de haut niveau' en Belgique.
- Soutenir les fédérations sportives, membres du COIB, dans leurs activités.
- Fonder leurs actions sur les valeurs du Mouvement olympique dont le Comité Olympique Interfédéral Belge est le représentant en Belgique⁶.

⁴ LETERME Victor, *Ibid*, p.20

⁵ <https://teambelgium.be/fr/page/le-coib#vision-and-mission>, (En Ligne), consulté le 4 février 2020.

⁶ Les valeurs du Mouvement olympique sont les suivantes : la compréhension mutuelle, l'esprit d'amitié, la solidarité et le fair-play.

En chiffres, le COIB représente 81 fédérations, 30 000 clubs sportifs et 2 000 000 de sportifs actifs⁷. Victor Leterme insiste aussi sur l'importance du COIB en précisant que « *sans compter les extensions nationales des fédérations communautaires, le COIB reste l'une des seules organisations sportives actives en Communauté flamande, en Communauté germanophone et en Fédération Wallonie-Bruxelles* »⁸.

La particularité de cette structure se retrouve également dans son mode de financement. En effet, son budget est le fruit d'une collaboration entre la Loterie nationale, les trois Communautés et ses propres activités (actions de fundraising avec les partenaires du COIB).

1.2 Structure wallonne⁹

En Fédération Wallonie-Bruxelles, la politique sportive a franchi une étape supplémentaire à la communautarisation. En effet, le 1^{er} janvier 1994, la Fédération Wallonie-Bruxelles a cédé ses compétences concernant la gestion des infrastructures sportives à la Région Wallonne¹⁰.

Il y a donc lieu de s'attarder à clarifier la structure de la politique sportive en Fédération Wallonie-Bruxelles, qui peut paraître complexe.

1.2.1 Le Ministère des Sports

En Belgique, chaque Communauté dispose de son propre Ministère des Sports. **Le Ministère des Sports** francophone régit : le développement du sport, la reconnaissance et le subventionnement des Fédérations et enfin, la politique du sport de haut niveau, compétence qui est l'objet de ce mémoire.

Pour l'aider dans cette mission, le ministre des Sports est assisté du Conseil supérieur de l'Éducation physique, des Sports et de la Vie en plein air. Composé de représentants des Fédérations sportives et d'autres acteurs du

⁷ <https://teambelgium.be/fr/page/le-coib#qu-est-ce-que-le-coib>, (En Ligne), consulté le 4 février 2020.

⁸ LETERME Victor, *Op.Cit*, p.20.

⁹ Cfr tableau récapitulatif de la structure politique du sport belge en annexe 1.

¹⁰ LETERME Victor, *Ibid*, p.33.

sport (les sportifs, la presse, le handisport, sport pour tous, sport militaire, ...), ce Conseil assiste et donne son avis au ministre des Sports sur les différentes questions à aborder.

Afin de mettre en place sa politique, le Ministère dispose d'un budget de **14,848 millions euros**¹¹ pour l'année 2020.

Depuis le 17 septembre 2019, **Valérie Glatigny (MR)** est ministre des Sports de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

1.2.2 L'ADEPS

L'ADEPS (**Administration de l'Éducation physique, du Sport et de la vie en plein air**) intervient pour la mise en place des décisions prises par le Ministère des Sports. Cet organisme est sans aucun doute le plus important de tous pour la gestion du sport en Fédération Wallonie-Bruxelles. C'est notamment via l'ADEPS qu'une fédération peut être reconnue et subsidiée¹². Plus important encore, c'est aussi cette administration qui va tout mettre en œuvre pour permettre aux sportifs de haut niveau de pratiquer leur sport dans les meilleures conditions.

Pour cela, plusieurs structures sont mises en place. La première est les statuts dont les sportifs de haut niveau peuvent bénéficier. L'ADEPS en a créé quatre¹³ :

- **Espoirs sportifs aspirants (ESA)** : jeunes sportifs dont le potentiel et la marge de progression ont été mis en valeur par les directions techniques des fédérations sportives. Ils performant au niveau belge et certains d'entre eux ont déjà participé à des compétitions internationales, sans y avoir réalisé des résultats significatifs.
- **Espoirs sportifs internationaux (ESI)** : sportifs âgés de plus de 16 ans qui ont obtenu des résultats probants dans un championnat significatif dans leur catégorie d'âge ou qui ont un classement

¹¹ <http://www.budget-finances.cfwb.be/index.php?id=5959>, (En Ligne), consulté le 28 juillet 2020.

¹² Cfr en annexe 2 la liste des fédérations reconnues et subsidiées par l'ADEPS.

¹³ ADEPS, « *Guide du sport de haut-niveau* », A.Laitat, Bruxelles, 2019, p.20.

européen/mondial correspondant aux critères émis par la Commission 14¹⁴.

- **Sportifs de haut niveau (SHN)** : sportifs de plus de 16 ans qui ont obtenu des résultats probants dans un championnat significatif en toutes catégories ou qui ont un classement européen/mondial correspondant aux critères émis par la Commission 14.
- **Partenaire d'entraînement (PE)** : sportifs dont le niveau, tout en étant en-deçà de celui d'un sportif de haut niveau ou d'un espoir sportif reconnu, leur permet de tenir un rôle de partenaire ou d'opposant tant en vue d'optimiser la préparation des sportifs de haut niveau ou des espoirs sportifs que de développer leurs propres potentialités.

Par ailleurs, ces quatre statuts offrent plusieurs types d'avantages sportifs :

- Suivi rigoureux de la préparation et des résultats en compétition
- Soutien approfondi de l'encadrement du sportif
- Accès gratuit et prioritaire aux services du Centre d'Aide à la Performance Sportive (CAPS)
- Accès gratuit aux Centres de Préparation physique (CP)
- Suivi sur le projet de vie (orientation, financement, reconversion, ...)

Ces avantages varient en fonction du statut dont le sportif bénéficie, comme l'ADEPS le résume dans son guide du sport de haut niveau 2019 ¹⁵:

AVANTAGES	SHN	ESI	PE	ESA
Accès aux services du CAPS	Oui	Oui	Oui	Non
Accès aux CP ³	Oui	Oui	Oui	Oui* **
Accès subventions Plan Programme	Oui	Oui	Oui	Oui
Accès aux contrats	Oui	Oui	Non	Non
Aménagements scolaires, académiques, de formation	Oui	Oui	Oui	Oui
Congés pour activités sportives	Oui	En cours	Non	Non
* Uniquement aux heures encadrées par les responsables des CP³ sauf en cas de demande motivée ** Les ESA des centres de formations peuvent également accéder aux CP³ en dehors des heures suivant les modalités des responsables de ces centres.				

¹⁴ La Commission 14 est une commission d'avis pour l'octroi de la reconnaissance du sportif de haut niveau, d'espoir sportif et de partenaire d'entraînement.

¹⁵ ADEPS, *Ibid.*

La deuxième chose concerne les contrats APE consacrés aux sportifs de haut niveau. Nous détaillerons le fonctionnement de ces derniers plus loin dans cette première partie (cfr p.27).

1.2.3 Les infrastructures sportives

La compétence des Infrastructures sportives appartient donc à la Région wallonne depuis le 1^{er} janvier 1994. Ainsi, la Région wallonne est donc aussi un acteur important du sport, que ce soit au niveau professionnel ou au niveau amateur. Depuis le 13 septembre 2019, **Jean-Luc Crucke (MR)** est à la tête du Ministère des Infrastructures sportives.

Le Ministère des Infrastructures sportives a pour mission d’octroyer des subsides aux clubs et aux pouvoirs locaux pour¹⁶ :

- La construction, la rénovation ou l’acquisition d’infrastructures sportives
- L’achat d’équipement sportif et de gros matériel d’entretien
- L’organisation de manifestations sportives

1.3 Structure flamande¹⁷

La Flandre dispose, comme la Fédération Wallonie-Bruxelles, de son propre Ministère des Sports. Contrairement à la Wallonie, aucune distinction entre la politique régionale et communautaire n’est à faire en Flandre. En effet, la Communauté flamande ayant fusionné avec la Région flamande, il n’existe donc qu’un seul Ministère regroupant toutes les compétences sportives.

1.3.1 Le Ministère des Sports flamand

Le Ministère des Sports flamand régit les mêmes matières que les Ministères wallons : le développement du sport, la reconnaissance et le subventionnement des Fédérations et, la plus importante dans ce mémoire-

¹⁶ <https://infrastructures.wallonie.be/pouvoirs-locaux/subsides/infrasports.html>, (En Ligne), consulté le 28 juillet 2020.

¹⁷ Cfr le tableau récapitulatif de la structure politique du sport belge en annexe 1.

projet, la politique du sport de haut niveau. Pour épauler le ministre des Sports flamand, il existe le Conseil Flamand des sports (Vlaamse Sportraad). Ce dernier a le même rôle qu'en Wallonie : assister le ministre flamand des Sports dans ses décisions.

Pour mettre en place sa politique, le Ministère profite d'un budget de **24 millions d'euros**.

Depuis le 18 juin 2019, **Ben Weyts (NVA)** officie au sein du gouvernement flamand en tant que ministre des Sports.

1.3.2 Sport Vlaanderen

Cette structure est l'équivalent néerlandophone de l'ADEPS. Elle met donc en place les décisions prises par le ministre des Sports. Anciennement appelé **BLOSO (Agentschap voor de Bevordering van de Lichamelijke Ontwikkeling, de Sport en de Openluchtrecreatie)**, cet organisme a connu un remaniement en 2015 : nouveau nom, nouveau logo et nouvelle stratégie. Comme l'ADEPS, les fédérations flamandes peuvent recevoir des subsides de la part de Sport Vlaanderen. Vous pourrez trouver dans la troisième annexe la liste des fédérations soutenues par Sport Vlaanderen.

Comme l'explique Victor Leterme, cette stratégie consiste à « *mettre des ressources et des compétences en commun pour gagner en efficacité et en efficacité* ¹⁸ ». Sport Vlaanderen peut ainsi utiliser de manière autonome les moyens octroyés par le ministre des Sports flamand afin d'atteindre les objectifs fixés par ce dernier. Pour Victor Leterme, ce système « *réduit le risque qu'un élément dépende de plusieurs personnes ou organismes* ¹⁹ ».

En ce qui concerne la politique du sport de haut niveau, le système flamand est semblable à celui proposé par l'ADEPS. Deux types de statuts sont ainsi proposés aux sportifs ²⁰:

¹⁸ LETERME Victor, *Op.Cit*, p. 26.

¹⁹ LETERME Victor, *Op.Cit*, p.26.

²⁰<https://www.sport.vlaanderen/topsporters/onze-topsporters/tewerkstellingsproject-topsport/>, (En Ligne), consulté le 4 février 2020.

- « **Sportif de haut niveau** » : sportif qui appartient à la catégorie « élite » ou « jeune prometteur » et qui pratique un sport olympique figurant dans la liste des meilleures branches sportives²¹. Le sportif doit avoir obtenu les meilleurs résultats lors des compétitions internationales : top douze aux championnats du monde ou top huit aux championnats d'Europe.
- « **Jeune prometteur** » : sportif appartenant à la catégorie de jeunes la plus élevée et pratiquant un sport olympique figurant dans la liste des meilleures branches sportives. Il doit avoir obtenu les meilleurs résultats lors des compétitions internationales : top douze aux championnats du monde ou top huit aux championnats d'Europe.

Comme pour l'ADEPS, ces statuts Sport Vlaanderen offrent des avantages à leurs bénéficiaires, lesquels sont toutefois sensiblement différents ²² :

- Accès à des écoles de haut niveau où les élèves-athlètes reçoivent chaque semaine dix heures d'entraînement spécifique au sport de haut niveau sous la supervision d'entraîneurs de la fédération sportive de haut niveau, complétées par deux heures d'éducation physique.
- Pour ne pas que les athlètes de haut niveau perdent de vue leur santé, Sport Vlaanderen les encourage à faire tester et surveiller leur aptitude médicale sportive de façon permanente. Chaque année, les athlètes de haut niveau peuvent donc récupérer jusqu'à 350 euros sur les frais qu'ils ont engagés à cet égard.
- L'équipe « *Topsport en Wetenschappen* » est présente pour répondre aux besoins, problèmes ou questions qui préoccupent le sportif de haut niveau.
- Accès aux 14 infrastructures de Sport Vlaanderen présentes à travers toute la région flamande.

²¹ La liste des meilleures branches sportives a été définie dans le Top Sport Action Plan Flanders III (2017-2020).

²² <https://www.sport.vlaanderen/topsporters/ondersteuning/>, (En Ligne), consulté le 27 février 2020.

1.4 Structure germanophone

1.4.1 Ministère des Sports germanophone

Comme la Fédération Wallonie-Bruxelles et la Région flamande, la Communauté germanophone dispose aussi de son propre Ministère des Sports. Il est compétent pour : le développement du sport pour tous, le subventionnement des fédérations et bien évidemment le sport de haut niveau. Pour l'aider dans sa tâche, le Ministère est aidé par une commission composée de professionnels du sport, d'enseignants et d'élus pour une période de deux ans. C'est cette commission qui évalue et détermine les bourses attribuées aux athlètes de haut niveau en Communauté germanophone.

La ministre des Sports germanophone est actuellement **Isabelle Weykmans (MR)**. Elle est aidée par une administration pour mettre en œuvre sa politique sportive. Cette administration est le **Sportdienst**, qui gère la coordination du sport interscolaire et du sport pour tous.

2 Le développement du sport de haut niveau en Belgique depuis l'an 2000

Depuis 2016, les brillants résultats des sportifs belges ont amené un grand nombre d'observateurs à poser un même constat : le sport belge de haut niveau a évolué de manière très positive. Alors qu'elle décrochait trois médailles lors des Jeux Olympiques d'Athènes en 2004, la Belgique en décroche le double lors des dernières olympiades à Rio en 2016. Avant qu'ils ne soient reportés en 2021, le COIB visait pour les Jeux Olympiques de Tokyo 2020 un record du nombre de médailles ainsi que d'athlètes sélectionnés.

Ce chapitre tentera d'expliquer ce développement en explorant le plus large nombre d'éléments de réponse possibles.

2.1 BeGold, la pièce maîtresse

Les origines de BeGold remontent au 30 avril 2004. Ce jour-là, une convention est signée afin de créer le programme *ABCD « jeunes talents sportifs »* (renommé par la suite BeGold). Le but de ce projet ? Promouvoir des projets spécifiques dans les domaines de la détection, l'épanouissement

et l'accompagnement des jeunes talents sportifs dans la perspective des prochaines olympiades.

Le caractère unique du projet réside dans les partenaires qui ont signé cette convention. Parmi eux : le COIB, la Fédération Wallonie-Bruxelles via l'ADEPS, la Communauté flamande via Sport Vlaanderen, la Communauté germanophone via Sportdienst et l'État via la Loterie Nationale. Un projet qui concentre donc les efforts de toutes les entités fédérées pour accompagner les jeunes sportifs.

BeGold concerne actuellement 21 fédérations sportives et 250 jeunes athlètes de 14 à 24 ans venant de 18 disciplines sportives²³.

Au total, le budget de ce projet s'élève à 3 187 500 euros²⁴ selon la répartition suivante :

- 1 187 500 euros de la Loterie Nationale
- 750 000 euros du COIB
- 740 000 euros de Sport Vlaanderen
- 10 000 euros de Sportdienst
- 500 000 euros de l'ADEPS

Interrogé en 2019 sur le succès du sport belge, Pierre-Olivier Beckers, président du COIB, soulignait la très grande importance de BeGold : « *Je dirais que ce qui a surtout fait bouger les choses, c'est le projet BeGold, initié par Robert Van de Walle et Eddy de Smedt (...) Grâce à cela, nous sommes entrés dans un cercle vertueux qui permet aux athlètes les plus prometteurs de bénéficier de ces ressources et à la Belgique tout entière de profiter de leurs résultats. Aujourd'hui, 61% de nos athlètes viennent de BeGold*²⁵ ».

Les bienfaits de BeGold sont donc reconnus par bon nombre d'acteurs du sport belge. Le hockey incarne un exemple parfait de l'apport que BeGold

²³ Cfr en annexe 4, vous trouverez le détail des disciplines soutenues par BeGold.

²⁴ <http://www.be-gold.be/blog/?cat=89&lang=fr>, (En Ligne), consulté le 29 février 2020.

²⁵ WILMOTTE Thierry, « *BeGold nous a fait entrer dans un cercle vertueux* », publié le 9 décembre 2019.

peut avoir non seulement sur le sportif mais aussi sur son encadrement, comme explicité ci-après.

2.1.1 La professionnalisation du hockey en Belgique : l'exemple

Dans une étude datant de 2016²⁶, le professeur Mosquera-Gonzalez (du département d'éducation physique de l'Université de Coruna) faisait part d'un constat à propos de l'évolution actuelle du monde sportif : il est passé de la modernité à la postmodernité et cela a eu des conséquences sur ses valeurs. Aujourd'hui, ce ne sont plus les valeurs éthiques et morales qui priment mais bien les valeurs économiques. Comme l'analyse Ophélie Duquesne dans son mémoire, « *face à ces valeurs socio-économiques changeantes, la professionnalisation des fédérations est devenue inéluctable* »²⁷.

Selon elle, l'Association Royale Belge de Hockey (ARBH) semble avoir saisi les enjeux de cette transformation et a connu une professionnalisation à grande vitesse au cours des vingt dernières années. Pour en être convaincu, il suffit de constater l'évolution constante du nombre de membres de l'ARBH en fonction des résultats des Red Lions et Red Panthers ²⁸ :

Tableau récapitulatif reprenant l'évolution du nombre de membres de l'ARBH en fonction des résultats des équipes nationales de Belgique

Année	Nombres d'inscrits à la fédération	Résultats de l'équipe nationale masculine	Résultats de l'équipe nationale féminine
2004	16 146		
2005	17 367	CE : 4 ^{ème}	
2006	19 228		
2007	20 035	CE : 3 ^{ème}	
2008	20 817	JO : premier tour	
2009	22 403	CE : 5 ^{ème}	

²⁶ DUQUESNE Ophélie, « *La professionnalisation des organisations sportives. Le cas de l'ARBH* », Louvain School of Management, Université catholique de Louvain, 2017, p.13.

²⁷ DUSQUESNE Ophélie, *Ibid*, p. 14

²⁸ <https://hockey.be/fr/51-799-membres-affilies-a-larbh/>, (En Ligne), consulté le 27 février 2020.

2010	23 876		
2011	25 600	CE : 4 ^{ème}	CE : 5 ^{ème}
2012	27 922	JO : 5 ^{ème}	JO : 11 ^{ème}
2013	31 024	CE : 2 ^{ème}	CE : 4 ^{ème}
2014	33 997	CM : 4 ^{ème}	CM : 1 ^{er} tour
2015	36 802		CE : 5 ^{ème}
2016	39 930	JO : 2 ^{ème}	
2017	44 011	CE : 2 ^{ème}	CE : 2 ^{ème}
2018	46 916	CM : 1 ^{er}	
2019	49 041	CE : 1 ^{er}	CE : 6 ^{ème}
2020	51 799		

Alors que la Fédération comptait à peine 16 146 membres en 2004 (année où Marc Coudron débarquait à la tête de l'ARBH), seize ans plus tard, les chiffres ont quasiment triplé pour afficher aujourd'hui 51 799 membres²⁹. Un tel résultat est le fruit d'un travail conséquent de la part de la fédération entière.

Tout a commencé en 2004 après que l'équipe nationale masculine ait échoué à se qualifier pour les Jeux Olympiques d'Athènes. Suite à cela, Marc Coudron, ancien joueur de l'équipe nationale, débarque à la tête de la fédération et décide de tout reprendre à zéro. A la base de son projet : l'équipe U18 qui vient de remporter une médaille en Coupe d'Europe.

Comme l'a expliqué Michel Kinnen (high performance coach manager à l'ARBH) lors de notre entretien, cette génération de joueurs sera à la base de la stratégie « *bottom to the top* ». Cette dernière consiste à améliorer les résultats de l'équipe nationale pour intégrer les projets du COIB et ainsi recevoir des subsides via BeGold qui permettront au hockey de se développer davantage.

Tout est alors mis sur pied pour que nos Red Lions atteignent les Jeux Olympiques de 2008. Ces efforts rencontrent leur succès : les joueurs atteignent la huitième place du tournoi olympique à Pékin.

²⁹ Mis à jour le 27 Janvier 2020.

Cette huitième place est cruciale dans le développement de la Fédération et sera décrite par Marc Coudron, Serge Pilet (secrétaire général de l'ARBH) et Jérôme Truyens (ancien joueur des Red Lions) comme « *l'élément déclencheur dans la professionnalisation du hockey* ³⁰ ». Ce résultat déclencha une vague de changements dans plusieurs domaines.

2.1.1.1 Dimension organisationnelle

Avant l'arrivée en 2004 de Marc Coudron, le personnel de l'ARBH relevait beaucoup du bénévolat. Comme l'explique Duquesne dans son étude de cas, « *la première chose que Marc Coudron a faite (...) a été de se séparer de certaines personnes qui travaillaient à la Fédération et avec qui il ne voyait pas l'avenir du hockey en Belgique* ³¹ ». Par conséquent, la majeure partie du travail a consisté à engager du personnel de plus en plus qualitatif au fur et à mesure des années. Comme l'a très bien résumé Serge Pilet dans son entretien avec Ophélie Duquesne : « *Le seul fait de jouer au hockey n'était plus une qualité suffisante pour travailler à la Fédération* ³² ».

Cette réorganisation interne de la Fédération se verra accompagnée d'un changement au niveau de sa structure avec notamment la scission en 2012.

2.1.1.2 Dimension institutionnelle

En juin 2012, la Fédération poursuit son développement mais prend une décision très importante pour son futur : se scinder en deux ligues, une francophone (LFH) et une néerlandophone (VLH). Au départ, Marc Coudron émettait quelques réserves quant à cette décision. En effet, scinder la Fédération pouvait avoir comme conséquence de voir le hockey se développer à des vitesses différentes, en fonction de l'appartenance à l'une ou l'autre Communauté. Pour éviter cela, l'ARBH a dû trouver un certain équilibre et se donner un nouveau rôle, propre à toute Fédération nationale :

³⁰ DUQUESNE Ophélie, *Op.cit.*, p.38.

³¹ DUQUESNE Ophélie, *Ibid.*, p.39.

³² DUQUESNE Ophélie, *Ibid.*, p.39.

celui de fixer une stratégie commune à toutes les ligues. Ainsi, les bureaux des deux ligues et de la Fédération nationale sont basés au même endroit : le centre ADEPS d'Auderghem.

Cette scission avait pour cause principale le besoin de financement. La scission a effectivement permis aux clubs de chaque ligue de recevoir des subsides de la part des Communautés et des Régions. En effet, la Fédération avait grandement besoin d'argent pour poursuivre son développement.

2.1.1.3 Dimension financière

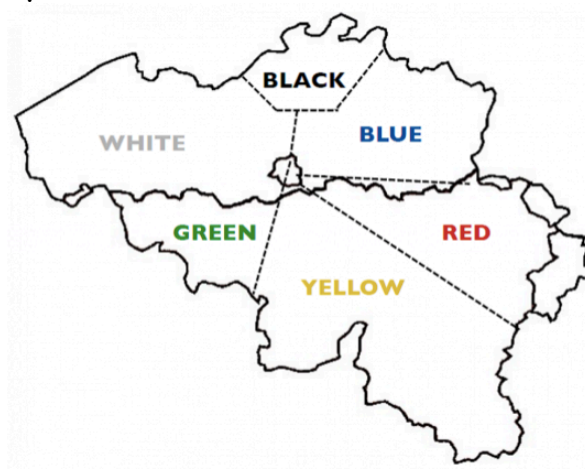
Depuis 2012, l'ARBH a de plus en plus de personnel qualifié à rémunérer et se doit d'augmenter le budget des équipes nationales afin d'atteindre les objectifs qu'elle s'est fixée. La scission sera une solution.

Outre le financement interne lié aux cotisations des clubs et des membres, c'est surtout le financement externe qui va grossir. Désormais, les deux ailes (LFH et VHL) vont recevoir des subsides spécialement consacrés aux équipes nationales. Ces derniers proviennent de l'ADEPS et de Sport Vlaanderen. La part du budget venant des sponsors est également à prendre en compte. Avec Belfius et Candriam comme sponsors principaux, la liste s'est ensuite développée au fur et à mesure des années. Maintenant, l'ARBH peut compter sur des fournisseurs officiels comme Lacoste, des partenaires comme Coca-Cola ou Jupiler, et même des partenaires médiatiques comme le groupe Rossel, qui détient les quotidiens *Sudpresse* et *Le Soir*.

2.1.2 Les District Days, l'apport de BeGold dans cette professionnalisation

Les BeGold District Days sont une organisation de l'ARBH en collaboration avec BeGold. Elle a pour but de dénicher les jeunes joueurs de hockey talentueux. Elle a lieu chaque année en suivant un calendrier bien précis.

Tout commence lors des vacances de Toussaint avec les District Selection Days. Les districts sont des zones géographiques définies au préalable par l'ARBH ³³ :



Durant ces journées de sélection, chaque club disposant d'une école de jeunes envoie des joueurs de 13/14 ans afin de disputer des matchs sous la direction de coachs et de mentors. Chaque année, environ 800 jeunes joueurs y sont présents. Lors de ces matchs, les joueurs donnent leur maximum afin de recevoir la meilleure évaluation possible de la part des staffs BeGold District et BeGold National.

Quelques jours plus tard, une liste reprenant les joueurs avec les meilleures évaluations est publiée. Les joueurs repris sont alors invités à participer à des entraînements et des matchs qui se dérouleront entre novembre et mi-mai.

Ensuite, dans le courant du mois de mai, ont lieu les District Days durant tout un week-end. Six équipes sont formées, une par district.

Lors de ce week-end, les six équipes jouent les deux derniers matchs de la saison sous les yeux des membres du staff BeGold National. Ces derniers seront en charge de sélectionner les futurs joueurs qui seront invités à un stage d'été et qui formeront les BeGold National U15 de la saison suivante.

³³ <http://www.districthockey.be/index.php?oid=363&pid=24309>, (En Ligne), consulté le 29 février 2020.

BeGold District est aussi l'occasion de pouvoir former l'encadrement des joueurs. Durant l'entièreté du processus, des coachs et des arbitres peuvent postuler pour encadrer les équipes. Les coachs ont alors l'occasion de collaborer avec le staff BeGold National et d'appréhender le hockey de haut niveau. Les arbitres sont débriefés directement après chaque match pour pouvoir mieux comprendre les choses à améliorer dans leur fonction.

BeGold participe donc grandement au développement du hockey de haut niveau avec un système d'identification des talents très bien développé. Celui-ci permet une professionnalisation non seulement des joueurs mais aussi de l'encadrement des joueurs (coach et arbitres).

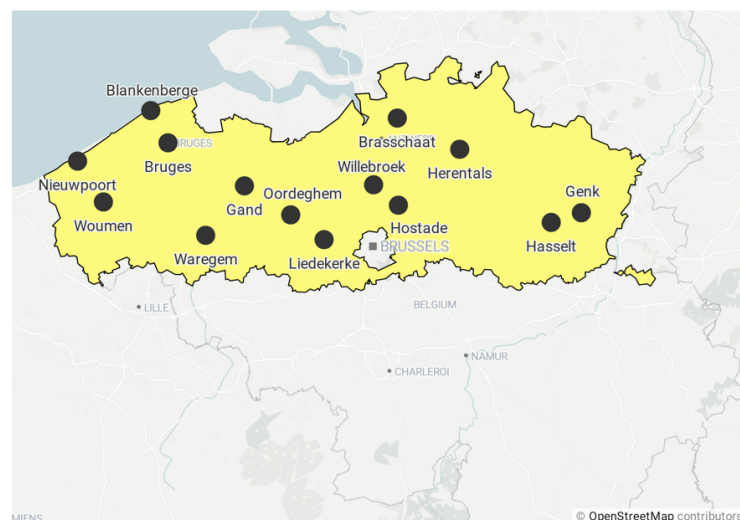
2.2 Les infrastructures

Outre le projet BeGold, un autre point d'amélioration concerne les infrastructures de haut niveau. Un grand pas a été franchi avec la finalisation du projet de la piste indoor à Louvain-la-Neuve. Faisons tout d'abord un petit état des lieux des infrastructures présentes en Wallonie et en Flandre.

2.2.1 En Flandre

Sport Vlaanderen met à disposition 14 centres répartis à travers toute la région flamande. Ces centres sont utilisés aussi bien par les sportifs amateurs que les sportifs de haut niveau ³⁴ :

Carte des centres Sport Vlaanderen en 2020



Map: Frédéric Monnaie • Source: Sportvlaanderen • Created with Datawrapper

³⁴ <https://www.sport.vlaanderen/waar-sporten/onze-centra/>, consulté le 9 avril 2020.

Le centre de Gand joue un rôle très important en permettant à plusieurs athlètes de différents sports de s'entraîner dans les meilleures conditions.

Tout d'abord, en athlétisme, les meilleurs athlètes flamands peuvent profiter de la piste indoor pour s'entraîner au chaud durant l'hiver. Jusqu'il y a peu, il s'agissait de la seule piste indoor de Belgique. La Vlaamse Athletiekliga utilise aussi fréquemment les installations d'Oordeghem ou de Bruges pour ses stages.

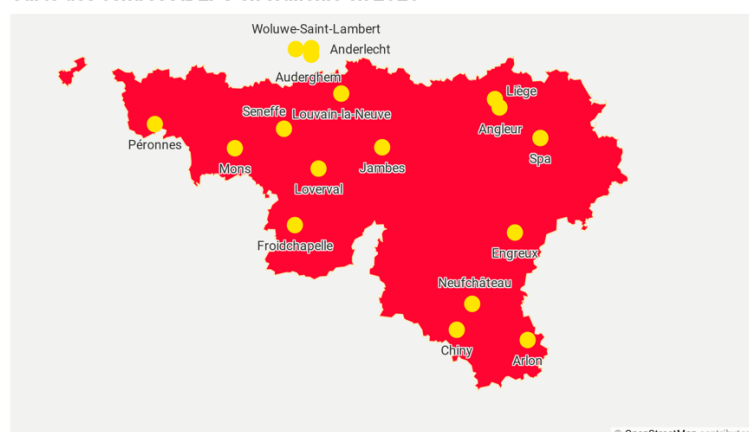
Le centre de Gand est aussi fort prisé des cyclistes sur piste grâce au centre Eddy Merckx. Cette installation met à disposition une piste ainsi que des possibilités d'entraînement pour le BMX. Le centre dispose d'une salle pour la gymnastique qui a été rénovée en 2018. Elle fait partie des trois meilleures installations de gymnastique en Europe.

2.2.2 En Wallonie

Comme le précise l'ADEPS dans son document reprenant ses chiffres-clés³⁵, il existe 18 centres ADEPS à travers la Wallonie, la région Bruxelles-Capitale mais aussi la France avec le centre de Bourg-Saint-Maurice. Ces centres peuvent accueillir les sportifs de tout âge et de tout niveau, de l'amateur jusqu'au haut niveau. Grâce à ces centres, il est possible de se perfectionner dans pas moins de 80 disciplines.

Voici la carte des centres ADEPS en Fédération Wallonie-Bruxelles³⁶ :

Carte des centres ADEPS en Wallonie en 2020



Map: Frédéric Monnaie • Source: MFWB-Administration générale du sport • Created with Datawrapper

³⁵ « La Fédération Wallonie-Bruxelles en chiffres 2018 », (En Ligne), 2018, http://www.directionrecherche.cfwb.be/index.php?eID=tx_nawsecuredl&u=0&g=0&hash=295b2a1d544e64e79cf11544e197cc0633481b21&file=fileadmin/sites/sr/upload/sr_super_editor/sr_editor/documents/statistiques/CC2018_web.pdf, consulté le 15 avril 2020.

³⁶ Source : MFWB – Administration générale du Sport. Carte réalisée par le CEN.

En Fédération Wallonie-Bruxelles, l'importance de ces centres pour le haut niveau est évidente. Beaucoup sont en effet utilisés par les fédérations comme un vrai pôle qui rassemble les sportifs et l'encadrement de haut niveau.

Par exemple, le centre de La Sapinette à Mons est aussi devenu le siège de la Fédération francophone de Gymnastique et de la Fédération de tennis. Le hockey a décidé de baser son siège au centre ADEPS d'Auderghem. C'est ici que s'entraînent les équipes nationales de jeunes, dont l'équipe U15 Boys suivie pour cette série d'articles.

Bien avant l'arrivée de la toute nouvelle piste d'athlétisme indoor, la LBFA utilisait déjà les installations du centre du Blocry à Louvain-la-Neuve. Le centre y accueille durant les vacances de Pâques les jeunes athlètes bénéficiant d'un suivi par la LBFA. En été, la Ligue utilise aussi les installations du centre de l'Hydrion, à Arlon.

Depuis l'installation des bureaux de la LBFA dans le nouveau bâtiment de la piste indoor, il apparaît donc clairement que le Blocry soit devenu l'épicentre de l'athlétisme wallon. Comme nous allons le voir dans le point suivant, cette piste fait le bonheur des athlètes qui l'attendaient depuis longtemps. Cependant, nous pouvons aussi constater dans ce dossier que certaines ambitions ont dû être revues à la baisse.

2.2.3 La piste indoor de Louvain-la-Neuve

Inaugurée le 17 mai 2019, la piste indoor de Louvain-la-Neuve représente le plus gros investissement wallon dans le sport. En tout, le gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles a déboursé 23 millions d'euros dans ce projet. Quelques années auront été nécessaires pour le voir se concrétiser.

Les premières traces de ce projet remontent au mandat (1985-1988) de Philippe Monfils (PRL) en tant que ministre des Sports. A cette époque, l'idée du ministre était de construire un centre de haut niveau à Jambes. Mais le

projet n'était pas assez précis et Philippe Monfils était débordé par les autres matières dont il était en charge.

En effet, une des problématiques de l'époque était que les ministres des Sports devaient gérer d'autres matières bien plus importantes à leurs yeux que celle du sport. Au début des années 2000, lassées par ce manque d'intérêt pour le sport, les fédérations sportives ainsi que le COIB avaient fait pression pour libérer la masse de travail du ministre en charge des sports. En 2004, la demande était rencontrée avec le mandat de Claude Eerdekens (PS) qui devenait ministre des Sports.

Durant son mandat, le ministre Eerdekens (2004 – 2007) va ramener l'idée de Philippe Monfils sur la table mais en étant plus précis. Il voulait créer un centre sportif de haut niveau réparti sur deux zones : l'une à Liège et l'autre à Mons. Pourquoi une telle décision ? Comme le précise Jérôme Defosse dans son dossier, « *une formule à deux antennes s'avère moins coûteuse* ³⁷ ». Le coût de l'investissement s'élevait alors à 50 millions d'euros et cela bloquait certains politiques. Le ministre Eerdekens n'aura alors pas le temps de mener à bien son projet.

En 2007, Michel Daerden (PS) prend en charge la compétence du sport mais dans une attribution plus large. Le ministre reprend le projet de son prédécesseur mais en modifiant quelques éléments. Tout d'abord, il portait le nombre d'antennes à quatre : Mons pour le basket et le tennis, Namur pour l'athlétisme, Bruxelles pour le hockey et Liège pour les autres sports. Logiquement, le montant de l'investissement était aussi en augmentation et atteignait les 80 millions d'euros. Le projet restera au point mort, le ministre Daerden devant gérer d'autres priorités. En effet, il devait éponger la dette liée au Country Hall de Liège.

C'est suite aux élections régionales de 2009 que les choses vont changer. André Antoine (CDH) héritait du portefeuille du Sport à la Fédération

³⁷ DEFOSSE Jérôme, « *Le projet de centre de formation pour sportifs de haut-niveau (CFSHN)* », Courrier Hebdomadaire du CRISP, 2017/27, n2352, p.13.

Wallonie-Bruxelles mais aussi du portefeuille des Infrastructures sportives à la Région wallonne. Dans la déclaration de politique communautaire, une nouvelle direction était donnée au dossier : le centre ne sera pas réparti sur quatre sites différents mais bien sur un seul site. Outre cet aspect, la déclaration mentionnait une volonté d'assurer un suivi psychologique et physique des sportifs. Pour cela, « *la proximité d'une université ou d'un hôpital universitaire est appelée à devenir un élément déterminant* ³⁸ ».

Le 14 octobre 2010, André Antoine lançait donc un appel à candidature pour les sites intéressés d'accueillir le projet. L'appel fut reçu avec grand enthousiasme, la construction de cette infrastructure répondant à une grosse demande de la part du milieu sportif depuis des années. Au total, sept candidatures étaient déposées : Andenne, Bouillon, Bruxelles, Liège, Louvain-la-Neuve, Mons et Mouscron.

Pour « faire le tri » parmi toutes ces candidatures, un jury est composé de hauts fonctionnaires, de représentants du secteur sportif et d'un délégué de la cellule d'informations financières. Ainsi, le 21 juin 2011, trois candidatures étaient retenues par le jury : Louvain-la-Neuve, Mons et Liège.

Le 6 mars 2012, le gouvernement Demotte II parvenait à trouver un accord à propos du centre. Au final, le projet d'un centre sportif unifiant toutes les disciplines fut revu à la baisse : à la place, une piste d'athlétisme couverte sera construite sur le site du Blocry, à Louvain-la-Neuve. Le gouvernement annonçait aussi la construction de deux autres infrastructures dans la cité étudiante : un nouveau centre pour l'ADEPS ainsi qu'un nouveau dojo fédéral (judo).

Le 16 juin 2017 marque le début des travaux de construction de la piste avec la pose de la première pierre. Le vendredi 17 mai 2019, la piste est inaugurée en présence du Ministre-Président de la Fédération Wallonie Bruxelles, Rudy Demotte (PS), et du Ministre des Sports, Rachid Madrane (PS).

³⁸ DEFOSSE Jérôme, *Ibid.*, p.14.

2.2.4 Un centre de haut niveau : tout le monde y gagne ?

Une décision majeure dans ce dossier a donc été d'abandonner l'idée d'un centre de haut niveau semblable à l'Institut National du Sport, de l'Expertise et de la Performance (INSEP) en France pour finalement créer une piste indoor. Pourquoi une telle décision ? Selon Defosse, *« l'idée de rassembler toutes les disciplines sportives en un seul lieu n'a pas été du goût de ceux qui gèrent les centres de formation spécifiques à un seul sport »*³⁹.

Parmi les disciplines réticentes, on retrouve la gymnastique. Depuis 2008, la Fédération francophone de gymnastique est basée au centre ADEPS de la Sapinette (Mons). Elle y a construit son centre de haut niveau comportant une salle d'entraînement, une salle de musculation, un sauna/jacuzzi, un hébergement et un restaurant.

Le centre y accueille les talents dès leur plus jeune âge : dès la quatrième primaire pour les filles et dès la première secondaire pour les garçons. Une fois qu'ils intègrent le centre, les jeunes gymnastes enchainent alors scolarité et entraînements au plus haut niveau.

Ce centre était issu d'une stratégie mûrement réfléchiée par la Fédération. Comme Cyril Zamora, directeur du haut niveau à la FfGym, l'a expliqué lors de notre entretien, *« nous avons le choix entre deux stratégies : soit on décentralise avec des structures réparties géographiquement et cela demande beaucoup de moyens. Soit, comme la fédération n'avait pas ces moyens, on fait déplacer les talents dans une structure qui les recentre tous »*.

Au travers de l'exemple de la gymnastique wallonne, nous comprenons les éléments que Jérôme Defosse avait soulignés aient pesé dans la balance. La perte financière qu'un déménagement dans un nouveau centre provoquerait associée à la question de l'usage des infrastructures « abandonnées » ont été des arguments efficaces.

³⁹ DEFOSSE Jérôme, *Ibid.*, p.19.

2.3 Sport-étude

2.3.1 Dans l'enseignement secondaire

En Fédération Wallonie-Bruxelles, le sport-étude est apparu dans les années 80 avec la réforme qui marque l'arrivée du 'rénové'. Le sport-étude est une option disponible dans le cursus secondaire où l'élève va pouvoir aménager plusieurs heures de son temps pour les consacrer à l'entraînement sportif. Cependant, il devra suivre un certain nombre de cours généraux pour poursuivre son parcours dans les études secondaires (CESI-CESS).

Depuis les années 80, le nombre de jeunes inscrits dans cette section est en constante augmentation. Aujourd'hui, environ un millier d'étudiants suivent cette option⁴⁰.

Il s'agit ici de la seule option disponible dans l'enseignement secondaire pour les sportifs de haut niveau de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Il est important aussi de préciser que ces options n'ont pas pour but de « fabriquer » des futurs champions mais de permettre aux sportifs de se perfectionner. Ainsi, le sportif peut revenir dans son club avec un réel avancement dans ses capacités et dans son épanouissement.

Nous avons pu recenser quelques écoles proposant une offre en hockey, athlétisme et gymnastique.

En ce qui concerne le hockey, deux écoles sont en collaboration avec trois clubs pour offrir un cursus sport-étude à raison de huit heures par semaine : l'Institut de la Providence à Woluwé-Saint-Lambert, le collège Saint-Quirin à Huy et de l'Institut des Sacré-Cœur à Waterloo ⁴¹.

En gymnastique, seul le centre ADEPS de la Sapinette à Mons a été recensé. Comme expliqué précédemment, il s'agit du centre de la FfGym où tous les sportifs élités peuvent s'entraîner. En dehors de leurs heures d'entraînement,

⁴⁰ https://www.rtb.be/info/regions/detail_les-sport-etudes-en-federation-wallonie-bruxelles-attirent-de-plus-en-plus?id=9745982, (En Ligne), consulté le 13 Avril 2020.

⁴¹ <https://hockey.be/fr/trois-offres-de-sport-etude-hockey-en-federation-wallonie-bruxelles/>, (En Ligne), consulté le 13 avril 2020.

les athlètes sont scolarisés à l’Athénée Marguerite Bervoets où une option « Humanités Sportives de haut niveau » est assurée.

Enfin, il existe en Wallonie quatre écoles offrant une option sport-études « athlétisme » : l’École des Sports à Mouscron, l’Athénée Royal de Jambes, l’Institut Provincial d’Enseignement Secondaire de Hesbaye à Waremme et le Centre Éducatif Communal Secondaire de la Garenne à Charleroi.

2.3.2 Dans l’enseignement supérieur

Les étudiants sportifs de haut niveau désirant accomplir des études universitaires peuvent bénéficier d’un statut spécial : **le statut PEPS (Projets pour étudiants à profil spécifique)**. Grâce à ce statut, l’étudiant peut alors aménager son cursus universitaire pour pouvoir combiner dans les meilleures conditions entraînement et scolarité.

Pour pouvoir bénéficier de ce statut, un des critères suivants doit être rencontré ⁴² :

- Être inscrit sur la liste des sportifs de haut niveau et espoirs sportifs de la Fédération Wallonie-Bruxelles
- Être inscrit sur la liste du COIB
- Être considéré comme élite par une fédération reconnue par la Fédération Wallonie-Bruxelles
- Ne pas être listé ci-dessus mais s’approcher, de par sa pratique sportive actuelle, d’un de ces statuts

Pour octroyer ce statut, une commission d’experts examine scrupuleusement chaque demande pour remettre un avis à l’Université. Le vice-recteur aux affaires étudiantes prend la décision finale d’octroyer ou non le statut.

Ce statut a été utile pour beaucoup de sportifs belges reconnus. Parmi eux, Nafissatou Thiam qui a ainsi pu obtenir un baccalauréat en géographie à

⁴² <https://uclouvain.be/fr/etudier/peps/sportifs-de-haut-niveau.html>, (En Ligne), consulté le 14 avril 2020

l'Université de Liège, ou encore Simon Gognard, joueur des Red Lions, qui a suivi un master en sciences de gestion à l'Université catholique de Louvain. Le statut PEPS est donc une véritable manifestation d'un intérêt grandissant du milieu universitaire en faveur du sport de haut niveau. Comme le précise l'UCLouvain, il s'agit d'un « *réel engagement de l'Université de démocratiser l'accès pour des catégories d'étudiants qui auraient pu y renoncer par la difficulté de combiner leurs activités et les études* »⁴³.

3 Un changement politique ?

Comme Jérôme Defosse l'explique dans la conclusion de son dossier, le sport wallon a toujours plaidé pour une politique plus ambitieuse. Les critiques émises à l'égard du sport wallon sont souvent les mêmes : un budget insuffisant en comparaison avec les pays voisins, une structure politique complexe, un manque de vision à long terme et une culture de l'effort faisant défaut. À la vue des récents bons résultats sportifs des athlètes wallons, une question se pose naturellement : un changement a-t-il eu lieu dans la politique sportive belge ?

Le sport est-il mis plus en avant par les politiques ? Une politique sportive a-t-elle été mise en place ? Une culture de l'effort est-elle en train de se créer ? Autant de questions auxquelles nous allons tenter de répondre.

3.1 Wallonie : un bilan contrasté

3.1.1 Les plans programmes

Le premier changement souligné par les acteurs politiques interrogés au cours de nos recherches concerne la subvention du sport de haut niveau en Wallonie. Un changement est initié au lendemain des JO d'Athènes en 2004. « *La faible représentation des athlètes belges francophones a provoqué une profonde remise en question* », explique Pierre Wiliquet, porte-parole de la ministre des Sports Valérie Glatigny.

Le fruit de cette réflexion prend forme le 8 décembre 2006 avec un décret voté par la Fédération Wallonie-Bruxelles. Ce décret revoit entièrement

⁴³ <https://uclouvain.be/fr/etudier/peps>, (En Ligne), consulté le 28 juillet 2020

l'organisation et le subventionnement du sport, aussi bien au niveau amateur que professionnel.

L'article 37, portant sur la subvention pour le développement du sport de haut niveau, retient particulièrement l'attention. Il précise que « *le Gouvernement peut octroyer aux fédérations sportives reconnues une subvention complémentaire destinée à soutenir la réalisation d'un plan programme de développement du sport de haut niveau* ⁴⁴ ».

Le fonctionnement de ces plans programmes est assez simple. Tout d'abord, les fédérations introduisent un plan de stratégie au gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Le plan a pour but de préciser les domaines dans lesquels les fédérations comptent investir leurs subventions. Après un examen approfondi de ce plan de dépenses, la Fédération Wallonie-Bruxelles décide de l'octroi ou non de ces subventions.

Comme précisé dans son guide sportif ⁴⁵, le plan programme est destiné aux sportifs bénéficiant d'un des statuts de l'ADEPS (cfr page 4). Il s'incarne dans une aide financière sous deux formes. Tout d'abord, individuellement avec la couverture des frais de déplacement et médicaux, ... Ensuite, en couvrant des dépenses dans le cadre de stages, de compétitions internationales et d'encadrement structurel (entraîneurs, préparateurs physiques, ...).

Les subventions sont accordées pour une période de quatre ans. Elle débute le 1^{er} janvier qui suit la tenue des Jeux Olympiques pour se finir le 31 décembre qui suit la prochaine Olympiade⁴⁶. Chaque année, les fédérations doivent actualiser leur plan de stratégie et communiquent un rapport reprenant le budget de l'année précédente.

⁴⁴ Décret du 8 décembre 2006 visant l'organisation et le subventionnement du sport en Communauté française, *M.B.*, 20 février 2007, modifié en dernier lieu par le décret du 3 mai 2019, *M.B.*, 7 octobre 2019.

⁴⁵ ADEPS, « *Guide du sport de haut niveau en Fédération Wallonie-Bruxelles 2019* », http://www.sportadepts.be/index.php?eID=tx_nawsecuredl&u=0&g=0&hash=1e7ddeb2ef3fdaf15703dd1fed39fcd4139793b9&file=fileadmin/sites/adepts/upload/adepts_super_editor/adepts_editor/documents/SHN/ADEPS_Vademecum2019_21-1.pdf, (En Ligne), consulté le 15 Avril 2020.

⁴⁶ ADEPS, *Ibid.*

L'aide apportée aux sportifs sous statut ADEPS peut donc permettre aux plans programmes d'être soulignés comme un élément positif en faveur de l'évolution du sport de haut niveau en Fédération Wallonie-Bruxelles par le monde politique.

3.1.2 Les contrats APE, une solution qui a des limites

Les contrats APE sont des contrats offerts par le Ministère des Sports et qui ont pour but de permettre aux sportifs de haut niveau de se consacrer pleinement à leurs entraînements. Les sportifs bénéficiant de ces contrats disposent d'une rémunération mensuelle, d'un accès maximal aux aides à la performance et d'un encadrement « projet de vie » mis en place par l'Administration Générale du Sport (AGS).

Mais, en contrepartie, le sportif doit offrir certaines garanties ⁴⁷ :

- Atteindre les objectifs définis pour chaque saison et progresser selon un plan établi.
- Adopter une attitude professionnelle, éthique et fair-play sur les terrains et dans la vie de tous les jours.
- Adopter une attitude irréprochable à l'égard du dopage.
- Promouvoir la pratique du sport, par exemple, en parrainant des événements organisés par l'ADEPS.

La procédure d'obtention de ces contrats est assez simple. La Fédération fait la demande d'obtention d'un contrat ou de renouvellement de contrat. Le dossier arrive ensuite entre les mains de l'ADEPS et de l'AGS qui émettent leurs avis sur la demande. Cet avis est transféré au ministre des Sports qui prend alors la décision finale. Il existe trois types de contrats, tous valables pour une durée d'un an ⁴⁸ :

- **Contrat APE⁴⁹** : Il faut être demandeur d'emploi inoccupé inscrit auprès des services du FOREM et être en possession du passeport APE, délivré par les services du FOREM.

⁴⁷ ADEPS, *Op.Cit*

⁴⁸ ADEPS, *Op.Cit*

⁴⁹ Cfr en annexe 5 la liste des sportifs sous contrat APE.

- **Contrat Rosetta**⁵⁰ : Il faut avoir moins de 26 ans et donc par conséquent pouvoir bénéficier de la Convention de Premier Emploi.
- **Contrat ACS**⁵¹ : Il faut être domicilié en Région Bruxelles-Capitale et être demandeur d'emploi inoccupé inscrit chez ACTIRIS.

Ces contrats jouent un rôle majeur dans le développement du sport francophone et ils ont bien fonctionné, voire même trop bien fonctionné. Effectivement, la spécificité de ces contrats est que le ministère travaille avec un budget limité et donc un nombre limité de contrats. Jean-Michel Garin, directeur du sport de haut niveau à l'ADEPS, résume bien le problème engendré par le budget des contrats : *« 2018 a été une année formidable. Nos résultats connaissent une forte croissance, avec l'arrivée des jeunes, et des cadres qui font des carrières de plus en plus longues. Résultat, on ne dispose pas d'assez de contrats APE »*⁵².

Face à cette situation, le Ministre des Sports de l'époque, Rachid Madrane (PS), avait demandé à Pierre-Yves Jeholet (MR), Ministre wallon de l'Emploi, d'augmenter le nombre de points APE destinés au sport de haut niveau. Le ministre Jeholet avait alors répondu en soulevant des points intéressants. *« A la base, le dispositif APE est un plan de résorption du chômage destiné aux personnes les plus éloignées de l'emploi. Il s'est de plus en plus distancé de cela pour servir à financer d'autres politiques. On a fait du bric et du broc avec ces subsides ! »*⁵³, explique-t-il. Il souligne ensuite le manque de politique communautaire concernant le sport : *« de nombreux subsides ont été octroyés à des clubs sportifs pro ou amateurs sans logique. Il faut avoir le courage d'y mettre de l'ordre et de faire des choix, pour fixer les priorités »*⁵⁴.

Le subventionnement des contrats APE souligne donc plusieurs points intéressants. Tout d'abord, il pose la question du financement : le secteur

⁵⁰ Cfr en annexe 6 la liste des sportifs sous contrat Rosetta.

⁵¹ Cfr en annexe 7 la liste des sportifs sous contrat ACS.

⁵² DE MARNEFFE Adrien, *« Ces contrats premier emploi qui nous font gagner des médailles »*, publié dans *La Dernière Heure* du 7 mars 2019

⁵³ DE MARNEFFE Adrien, *Ibid.*

⁵⁴ DE MARNEFFE Adrien, *Op.Cit*

public doit-il financer seul le haut niveau ou cela doit-il relever aussi du secteur privé ? Est-il ensuite possible de trouver un partenariat public-privé ? Ensuite, cela pose aussi le problème de la cohérence d'une politique sportive. Lors d'un entretien avec le professeur Thierry Zintz, il n'avait pas hésité à mettre en avant le retard pris sur cet aspect par la Wallonie. Il explique ainsi que « *la Wallonie a longtemps pris le parti du sport pour tous en négligeant le sport d'élite. De son côté, la Flandre considère depuis longtemps le sport d'élite comme un outil de représentation nationale. La Flandre a donc pris bien 10/15 ans d'avance sur les investissements dans le haut niveau* » analyse-t-il.

Sur cette base, nous pouvons donc nous pencher sur le cas de la Flandre en posant la question suivante : la Flandre constitue-t-elle le moteur du sport belge ?

3.2 La Flandre, le moteur du sport belge

Depuis 2002, le SPLISS (Sports Policy factors Leading to International Sporting Success) compare les politiques sportives de 15 pays pour comprendre les raisons du succès en sport de haut niveau. Parmi les 15 pays étudiés, on y retrouve des pays comme le Brésil, la France, les Pays-Bas et bien sûr la Belgique.

Afin d'établir la meilleure comparaison possible, les chercheurs ont établi neuf critères sur base desquels attribuer des points aux 15 pays ⁵⁵ :

1. Le soutien financier
2. La structure et l'organisation
3. La participation sportive
4. L'identification des talents et le système de développement
5. Le soutien financier au haut niveau
6. Les équipements sportifs de haut niveau
7. La formation des cadres
8. Les compétitions nationales et internationales

⁵⁵ DE BOSSCHER V., SHIBLI S., WESTERBEEK H., VAN BOTTENBURG M., « *Successful elite sport policies. An international comparison of the Sports Policy factors Leading to International Sporting Success (SPLISS 2.0) in 15 nations* », Aachen : Meyer en Meyer.

9. La recherche scientifique et l'innovation

Dans un article publié dans *Le Soir* du 29-30 décembre 2018 ⁵⁶, Veerle de Bosscher (professeure à la VUB et coordinatrice de l'étude SPLISS) soulignait les mauvais résultats de la Belgique mais surtout le fossé existant entre la Wallonie et la Flandre. Les résultats de l'étude confirment donc l'hypothèse émise : la Flandre constitue le moteur du haut niveau belge. Pour expliquer cela, plusieurs explications peuvent être avancées, comme nous allons voir ci-après.

3.2.1 Une vision claire et des objectifs précis

Quand on demande à Veerle de Bosscher d'expliquer les raisons de ce fossé entre les deux Régions, la première chose qu'elle souligne est la suivante : « *la Flandre pense au développement du sport de haut niveau de manière stratégique en investissant dans les neuf piliers* ⁵⁷ ».

Par ailleurs, contrairement à la Wallonie, il est certain que la Flandre a fait preuve de beaucoup plus de stabilité politique, ce qui constitue un facteur essentiel si l'on veut adopter une vision claire du haut niveau. Pour le comprendre, il suffit de comparer la succession de ministres des Sports dans chacun des deux gouvernements depuis l'année 2000 :

⁵⁶ VAN DE WEYER P., « *La Wallonie fait du surplace* », publié le 29-30 décembre 2018

⁵⁷ VAN DE WEYER P., *Op. Cit*

**Comparaison des ministres du gouvernement de la FWB et du
gouvernement flamand depuis 2000**

<u>Ministres des Sports en FWB/Communauté française depuis 2000</u>	<u>Ministres des Sports en Région flamande depuis 2000</u>
<u>2000-2004 :</u> Robert Collignon (PS) Rudy Demotte (PS) Christian Dupont (PS)	<u>2000-2004 :</u> Johan Sauwens (VU) Bert Anciaux (VU) Guy Vanhegel (VLD) Michel Keulen (VLD)
<u>2004-2009 :</u> 2004- 2008 : Claude Eerdekens (PS) 2008-2009 : Michel Daerden (PS)	<u>2004-2009 :</u> Bert Anciaux (Spirit)
<u>2009-2014 :</u> André Antoine (cdH)	<u>2009 – 2014 :</u> Philippe Muyters (NVA)
<u>2014-2019 :</u> 2014 – 2016 : René Collin (cdH) 2016 – 2019 : Rachid Madrane (PS)	<u>2014-2019 :</u> Philippe Muyters (NVA)
<u>2019 – 2024 :</u> Valérie Glatigny (MR)	<u>2019-2024</u> Ben Weyts (NVA)

Nous constatons qu'en Flandre, le portefeuille des sports est occupé par le même parti et la même personne depuis dix ans. En Wallonie, neuf ministres différents se sont succédé et aucun parti n'a eu ce portefeuille dans deux mandats complets consécutifs depuis 2009. Ajoutez-y la complexité de la structure politique du sport wallon et on comprend facilement à quel point il est difficile d'établir une stratégie à long terme en Wallonie.

Bénéficiant de l'autonomie de la Région flamande, Philippe Muyters a donc pu profiter de deux mandats complets consécutifs (dix ans) pour établir une politique où « *le sport est utilisé comme un vecteur de rayonnement de la*

Flandre », selon les mots de Pierre Wiliquet, porte-parole de Valérie Glatigny. De nombreux plans d'action ont été lancés en se basant toujours sur les mêmes principes parfaitement résumés par le journaliste du *Soir* Philippe Van de Weyer⁵⁸ : la prestation immédiate, le développement des espoirs et l'identification des talents.

Voilà donc une politique qui a porté ses fruits depuis les JO de Rio en 2016. Cependant, certains semblent y trouver des défauts.

3.2.2 Une politique élitiste et interventionniste, le bon choix ?

Comme précisé dans le premier chapitre, Sport Vlaanderen base sa politique des statuts sportifs sur les résultats en compétitions internationales : top huit aux championnats d'Europe et top douze aux championnats du monde. Ainsi, seuls les meilleurs peuvent profiter du soutien de Sport Vlaanderen. Il suffit de comparer la liste des athlètes soutenus par l'ADEPS avec celle de Sport Vlaanderen pour comprendre cet « élitisme » : 62 sportifs sous contrat en FWB contre 57 sportifs en Flandre⁵⁹.

Une Wallonie trop généreuse pour une Flandre plus sélective, voilà donc la situation si on devait la résumer. Jean-Michel Garin, directeur du haut niveau à l'ADEPS, défend la politique de son administration : « *Nous ne jetons pas directement nos sportifs blessés sans leur avoir donné toutes leurs chances de revenir à niveau* ⁶⁰ ».

En effet, l'intransigeance prônée par Sport Vlaanderen peut parfois laisser des athlètes passer à travers les mailles du filet. Ce fut le cas de Koen Naert, champion d'Europe du marathon à Berlin en 2018. En 2016, il avait atteint la 22^{ème} place au marathon olympique de Rio. Un résultat insuffisant pour Sport Vlaanderen qui décide de ne pas reconduire son contrat. Naert s'affilie alors à l'Excelsior Bruxelles, change de Ligue et finit par décrocher un contrat APE. Sa médaille d'or européenne deux ans après son départ de Sport Vlaanderen a donc eu un goût de revanche.

⁵⁸ VAN DE WEYER P., « 2018, l'année où le sport belge est devenu adulte », publié dans *Le Soir* du 29-30 décembre 2018.

⁵⁹ Cfr en annexe 8 le détail des sportifs sous contrats chez Sport Vlaanderen.

⁶⁰ VAN DE WEYER P., *Op Cit*

Interrogé sur la question, Paul Rowe, directeur du haut niveau de Sport Vlaanderen, répondait qu'« *un résultat imprévu est toujours possible. Mais notre marge est plutôt petite quand on regarde les résultats obtenus par les athlètes que nous soutenons* ⁶¹».

⁶¹ VAN DE WEYER P., *Ibid*

Partie 2 : Préciser et argumenter les choix effectués

Avant de commencer cette deuxième partie, il est nécessaire d'éclairer la situation autour des quatre articles. Voici ci-dessous un tableau récapitulatif des intervenants et de l'utilisation de matière recueillie sur le terrain pour chaque article⁶².

	Article 1	Article 2	Article 3	Article 4
<u>Sujet de l'article</u>	BeGold	La politique sportive wallonne	La politique sportive flamande	Les infrastructures sportives wallonnes
<u>Morceaux d'interviews incrustés dans les articles</u>	O.Spahl M.Coudron J.Nsenga T.Zintz	T.Zintz C.Eerdeken A.Antoine P.Wiliquet	P.Muyters P.Van de Weyer	C.Eerdeken A.Antoine C.Zamora O.Spahl J-B.Nutte
<u>Éléments de terrain utilisés dans le but de construire une narration</u>	Les entraînements de l'équipe nationale U15 garçons			Les entraînements de J-B.Nutte à Louvain-la-Neuve. Les entraînements de M.Gentges au CHN de Mons.

1. Le choix du sujet

La première raison qui justifie le choix de ce sujet est personnelle. Depuis mon plus jeune âge, je suis le sport de haut niveau belge de manière très assidue. Il s'agit d'une véritable passion et l'idée de pouvoir explorer ce monde m'est donc naturellement venue à l'esprit.

Une deuxième raison justifiant ce choix réside dans son traitement médiatique particulier. Depuis les Jeux Olympiques de 2016, les podiums de la Belgique dans les grands championnats se sont multipliés. En résultent la naissance et

⁶² Les quatre articles sont consultables à partir de l'annexe 10.

le développement d'un véritable intérêt de la part du public et des médias envers les résultats du sport belge. Ainsi, les productions journalistiques relatives à ce sujet se sont multipliées.

Troisièmement, de toutes les productions que j'ai pu trouver lors de mes recherches, aucune n'a jamais fait l'objet d'un travail d'enquête. Ma série d'articles propose de s'intéresser au sujet en allant à la rencontre de plusieurs personnalités de différents plans du sport de haut niveau : politique, académique, sportif, ... L'objectif du mémoire-projet est vraiment de comprendre la situation actuelle du sport belge en analysant son évolution. Je pense donc que tout cela constitue une véritable valeur ajoutée qui pourrait attirer un large public.

2. Le choix du média

2.1 L'audiovisuel

Ce mémoire-projet était initialement destiné à une enquête télévisuelle. La télévision est un média intéressant pour présenter le sujet traité car il n'avait encore jamais été abordé en télévision. Toutes les productions que j'ai pu trouver sur le sujet lors de mes recherches concernaient le média écrit.

Au cours de mon master à l'École de Journalisme de Louvain-la-Neuve, c'est aussi vers le média télévisuel que mon intérêt s'est le plus porté, bien que la formation insiste sur la capacité du journaliste à pouvoir gérer toutes les formes de médias existantes. Que ce soit à travers les divers reportages réalisés en master, mon stage à la RTBF Sport TV ou encore l'émission télé réalisée en collaboration avec l'IAD lors de la deuxième année de master, toutes ces activités m'ont permis de développer un ensemble de compétences que je voulais mettre en pratique dans ce travail, que ce soit de la préparation au tournage et au montage.

C'est donc pourquoi j'avais décidé de réaliser des vidéos d'une dizaine de minutes chacune. Jusqu'au mois de mars 2020, j'ai pu avancer sur une bonne partie de mes tournages. Cependant, ils ont été interrompus suite à la crise du COVID-19 qui a paralysé l'Université à partir de la mi-mars 2020. Cette crise a provoqué l'annulation de plusieurs événements que je souhaitais suivre :

principalement les entraînements de l'équipe nationale de hockey U15 Boys et les District Selection Days de hockey prévus le 18 mai. J'étais aussi entré dans la période des tournages où je devais réaliser plusieurs interviews sur le terrain. Le coronavirus a imposé la contrainte de devoir réaliser les interviews par visioconférence, entraînant une nette baisse de la qualité sonore et visuelle du produit final.

Face à tous ces imprévus, il fut nécessaire d'adapter le projet aux contraintes de la réalité.

2.2 La presse écrite et l'adaptation suite à la crise du COVID-19

En concertation avec mon promoteur, il a été convenu de réorienter le projet pour en faire un produit de presse écrite qui pourra ensuite être décliné en vidéo avec les rushes déjà tournés avant la période de confinement.

Après plusieurs discussions avec le professeur Derèze, il a été décidé que le produit de presse écrite consisterait en une série de quatre articles. La publication se ferait au rythme d'un article par semaine, idéalement quelques semaines avant le lancement des Jeux Olympiques, repoussés à juillet 2021. Le sujet étant destiné à un grand public, j'avais hésité entre deux publications qui pouvaient être intéressées par les articles : *SportFoot Magazine* ou *Le Soir*. Au final, j'ai choisi d'écrire pour *Le Soir* qui correspondait mieux au public-cible que je cherchais à atteindre : monsieur tout le monde qui suit l'actualité de tous les jours.

3 Le choix des angles

- **Angle 1 : BeGold est cité par beaucoup d'observateurs et d'acteurs du haut niveau belge comme la pièce maitresse de l'évolution du sport belge depuis l'année 2000. Comment ? Quel est l'impact du programme ?**

Le choix de cet angle se résume par la simple raison que, jusqu'à présent, aucune production journalistique ne s'est vraiment penchée sur BeGold et ses effets : probablement parce qu'il s'agit la plupart du

temps d'une somme d'argent versée aux Fédérations. Cependant, des aides plus directes se sont mises en place comme avec les BeGold District Days. Je pense donc qu'il était important que le public prenne connaissance de ce projet. C'est une véritable façon de montrer une réalisation de ce programme au public.

- **Angles 2 et 3 : Quels ont été les efforts de la Wallonie et de la Flandre au cours de ces quinze dernières années ? La Flandre constitue-t-elle le moteur du haut niveau belge ?**

Lors de mes recherches, j'ai été confronté à maintes reprises au même constat à propos du sport belge : en Belgique, le sport wallon est en retard sur la Flandre. J'ai même pu trouver une étude académique (du SPLISS) qui confirmait cette tendance. Le sport belge est géré par chaque Communauté, ce qui provoque forcément un développement à plusieurs vitesses en fonction de la communauté. A mes yeux, il était donc inévitable d'aborder les différentes politiques à travers des articles bien distincts tout en les comparant.

De plus, le troisième article relatif à la politique flamande est selon moi très important. J'ai rencontré peu de médias francophones qui se sont intéressés sur la politique sportive flamande. Je crois donc qu'il était primordial que le public francophone connaisse la mécanique lancée de l'autre côté de la frontière linguistique.

- **Angle 4 : Le développement du sport de haut niveau passe aussi par les infrastructures sportives. En Wallonie, cela s'incarne avec la piste indoor de Louvain-la-Neuve. Ce projet a pris beaucoup de temps à aboutir, pourquoi ? De plus grands projets comme un centre régional sont-ils possibles ?**

Le choix de cet angle a fortement été lié à la construction de la piste indoor de Louvain-la-Neuve où j'ai pu suivre les entraînements du décathlonien Jean-Baptiste Nutte. Cette piste représente le plus gros investissement sportif wallon et a fait l'objet d'un dossier qui a révélé plusieurs symptômes de la « faiblesse » du sport wallon : l'éclatement du portefeuille des sports et des infrastructures sportives, la

budgétisation du haut niveau, les conflits d'intérêts des Fédérations et des politiques gouvernementales, ...

Avec l'ancrage dont je bénéficiais grâce aux entraînements de Jean-Baptiste Nutte, je pense que de l'originalité pouvait être apportée au sujet. Cela permettait notamment d'aborder des sujets qui font l'objet de discussions depuis bon nombre d'années tout leur en apportant une certaine « fraîcheur ».

3. Le genre de l'enquête

Il faut concéder que la limite entre l'enquête et le reportage peut paraître très floue. En effet, certains articles de la série (particulièrement le premier et le quatrième) bénéficient de matière recueillie sur le terrain : les BeGold District Days, les entraînements de Jean-Baptiste Nutte à la piste indoor de Louvain-la-Neuve et les entraînements de Maxime Gentges au centre de haut niveau de Mons.

Cependant, je souhaite aussi souligner que tous mes articles relèvent du genre de l'enquête. Ils ont pour objectif d'expliquer une réalité complexe et de comprendre l'évolution d'une situation sur plus d'une quinzaine d'années. C'est aussi pour cela que j'ai rencontré beaucoup d'acteurs politiques et d'experts qui me servent de 'décodeur' des informations récoltées. Le terrain est alors utilisé dans l'optique de pouvoir atteindre cet objectif.

4. Le choix des intervenants

4.1 Les athlètes

4.1.1 Jean-Baptiste Nutte

Le choix de Jean-Baptiste Nutte s'explique pour différentes raisons. Tout d'abord, Jean-Baptiste est un athlète qui bénéficie du statut ADEPS de sportif de haut niveau. Il est donc un parfait modèle pour montrer concrètement l'apport de ce statut : l'accès gratuit à la piste, l'accès au CAPS (Centre d'aide à la performance sportive), ...

De plus, il s'entraîne quotidiennement sur la toute nouvelle piste indoor d'athlétisme de Louvain-la-Neuve. Son profil de décathlonien est intéressant

afin d'illustrer l'apport de cette piste : s'entraîner dans dix épreuves simultanément est déjà compliqué mais, sans piste, la tâche est impossible.

Il est aussi étudiant et profite d'un statut PEPS à l'Université catholique de Louvain. Il peut donc montrer comment on peut agencer études et sport de haut niveau. Plus important encore, il permet de démontrer l'évolution de l'intérêt accordé au haut niveau par le milieu universitaire.

4.1.2 Maxime Gentges

Maxime Gentges est un athlète qui profite du statut BeGold et d'un contrat APE accordé par l'ADEPS. Il bénéficie donc d'autres aides que Jean-Baptiste Nutte. Il évolue aussi dans un sport différent, la gymnastique. Il s'agit d'un sport où l'on finit sa carrière plus rapidement que dans d'autres disciplines. C'est le cas de Maxime qui atteint bientôt la fin de sa carrière. Il est donc un intervenant intéressant pour aborder l'après-carrière des sportifs de haut niveau et notamment les sport-études.

Il s'entraîne au centre ADEPS de la Sapinette à Mons, ce qui permet d'établir un lien avec la piste indoor de Louvain-la-Neuve. En effet, le centre de Mons illustre le fait que d'autres disciplines ont construit leurs propres centres et par conséquent de personnifier la réticence de plusieurs disciplines dans le dossier du Centre de formation pour sportifs de haut niveau (CFSHN).

4.1.3 L'équipe nationale U15 Boys de hockey

Il s'agit de l'équipe dont les joueurs sont issus des BeGold District Days de l'année dernière. Elle est donc le plus parfait exemple du programme de détection des joueurs mis en place par la Fédération de hockey et BeGold.

Initialement, j'avais eu l'opportunité de suivre plusieurs entraînements ainsi que plusieurs matchs de cette équipe. De plus, j'avais aussi reçu l'accord de la Fédération pour pouvoir suivre la dernière journée des District Days, qui était organisée à Louvain-la-Neuve le 18 mai. Cependant, avec le coronavirus, tous ces événements ont été annulés. J'ai donc dû me contenter de l'entraînement de l'équipe U15 du 8 mars pour illustrer l'impact de BeGold sur l'ensemble d'un sport.

4.2 Les fédérations et le COIB

- **Jonathan Nsenga, coordinateur du haut niveau à la LBFA :** Le choix de Jonathan Nsenga peut s'expliquer par sa carrière sportive. Tout d'abord, il a été un athlète de haut niveau sur le 110 mètres haies dont il est toujours le recordman de Belgique. Il a participé à deux olympiades en 1996 et en 2000. Après avoir raccroché les pointes en 2006, il a été recruté par la LBFA pour entraîner Anne Zagré sur le 100 mètres haies. Sa collaboration avec Zagré s'est arrêtée en 2019, année où il officialise son nouveau poste au sein de la LBFA : coordinateur de haut niveau. Il dispose donc d'une triple casquette qui fait qu'il bénéficie d'une connaissance du haut niveau assez unique dans le milieu de l'athlétisme francophone. Il connaît donc les besoins d'un athlète de haut niveau mais aussi de son encadrement.
- **Marc Coudron, président de l'ARBH :** Le choix de Marc Coudron pour parler du développement de la fédération de hockey était aussi logique. La raison de ce choix est qu'il est le personnage principal de ce développement (cfr p.11). C'est bien lui qui est en cœur du changement de la Fédération et qui a indiqué aux clubs la direction à prendre. Il apparaissait donc évident que c'était lui qui devait être interrogé dans le cadre de ce mémoire-projet.
- **Cyril Zamora, directeur du haut niveau à la FFGym :** Le choix de Cyril Zamora s'expliquait pour les expériences qu'il a vécues à l'étranger. Il a notamment connu des expériences en France et au Qatar, où il fut directeur technique de la fédération. Il a donc acquis une expérience dans un pays où la gymnastique est très professionnelle et dans un pays où il fallait développer la discipline. Je pense donc que cette expérience du haut niveau était un élément intéressant à apporter à ce mémoire-projet.
- **Olav Spahl, directeur du haut niveau au COIB :** La raison qui m'a poussé à interroger Olav Spahl n'est pas seulement le poste qu'il occupe au sein de Comité Olympique. Il a aussi travaillé dans le

Deutscher Olympischer Sportbund⁶³ et bénéficie donc d'une grande expérience dans le domaine du sport olympique. Il avait donc aussi un regard différent de ce qu'on peut souvent habituellement rencontrer dans notre pays.

4.3 Les politiques

- **Claude Eerdekens (PS), ministre des Sports entre 2004 et 2007 :**
Le choix d'interroger Claude Eerdekens s'explique par le fait qu'un de mes experts, Thierry Zintz, l'avait désigné comme le ministre ayant mis en avant le sport de haut niveau. Il me semblait donc naturel de creuser cette piste en l'interrogeant. De plus, il a été cité à de nombreuses reprises dans le dossier du CRISP⁶⁴ à propos du Centre de formation pour sportifs de haut niveau. Il apparaissait donc comme un intervenant qualifié pour plusieurs de mes angles : l'article numéro deux ainsi que l'article numéro 4.
- **André Antoine (cdH), ministre des Sports entre 2009 et 2014 :** Le choix de André Antoine s'imposait aussi naturellement. Tout d'abord, il a été le seul ministre depuis 2000 à occuper simultanément les portefeuilles du Sport et celui des Infrastructures sportives. De plus, il est le seul ministre à avoir accompli l'entièreté de son mandat depuis 2000. Il était donc un intervenant tout naturel sur les problèmes de la structure de la politique sportive et de la construction d'une politique sportive.
- **Valérie Glatigny (MR), la ministre actuelle du Sport :** En tant que ministre actuelle du sport, elle est une intervenante incontournable dans ce mémoire-projet. Elle a pu ainsi expliquer sa vision du sport de haut niveau durant son mandat. Elle a aussi pu répondre aux attaques d'André Antoine sur les subsides débloqués dans le but d'aider les clubs amateurs face aux conséquences du COVID-19.

⁶³ Le Deutscher Olympischer Sportbund est le comité national olympique allemand. Il représente l'équivalent du COIB en Allemagne.

⁶⁴ DEFOSSE Jérôme, « *Le projet de centre de formation pour sportifs de haut-niveau (CFSHN)* », Courrier Hebdomadaire du CRISP, 2017/27, n2352.

- **Philippe Muyters (NVA), ancien ministre flamand des Sports :** Philippe Muyters a été ministre des sports durant dix ans, en enchaînant deux mandats consécutifs. Il apparaît donc comme un intervenant obligatoire si l'on veut aborder le thème de la politique sportive flamande.

4.4 Les experts

- **Thierry Zintz, professeur de management sportif à l'UCLouvain/ Vice-président du COIB :** Le choix d'interroger Thierry Zintz s'explique par le fait qu'il a la réputation d'être un des meilleurs experts académiques de Wallonie. Il est professeur à l'UCLouvain, membre de la Cellule d'Aide à la Performance Sportive (CAPS). Il a aussi été consulté par André Antoine dans le dossier de la piste indoor de Louvain-la-Neuve. Il dispose aussi donc d'une vision unique sur le sport de haut niveau wallon.
- **Philippe van de Weyer, journaliste au service sport du *Soir* :** La raison du choix de ce journaliste s'explique par le fait qu'il a souvent été désigné par la plupart de mes intervenants comme la référence dans les médias pour traiter le sport de haut niveau belge. Je m'étais déjà basé sur une dizaine de ses articles dans mes recherches sur le sujet. Philippe van de Weyer exerce depuis 1982 et a eu la chance de pouvoir couvrir neuf olympiades. Dans son rôle d'observateur, il apparaît donc clair qu'il représentait l'intervenant parfait pour parler de l'évolution du sport de haut niveau belge.

Partie 3 : Réflexion personnelle critique et prospective implantée dans le champ des pratiques journalistiques

Comme nous avons déjà pu le constater tout au long de ce mémoire-projet, le sport de haut niveau s'est professionnalisé de façon à ce que tout se joue désormais dans les moindres détails. Mais cette course folle à la professionnalisation a aussi été le point de départ de plusieurs zones d'ombre dans le sport : le dopage, la corruption, les violences sexuelles, ...

Ces sujets restent encore très tabous dans le milieu sportif, en atteste le faible nombre d'articles publiés concernant ces sujets. Les désignations de la Russie et du Qatar comme pays organisateurs de la Coupe du Monde de football sont de parfaits exemples. A l'époque, la FIFA et son président Joseph Blatter furent l'objet de vives critiques de corruption de la part de l'opinion publique. Pourtant, le journal français *L'Équipe*, référence du journalisme sportif dans les pays francophones, avait réagi comme si de rien n'était, se contentant de reprendre des dépêches sans mener l'enquête.

Cet exemple nous force à nous poser la question suivante : pourquoi le genre de l'enquête est-il si peu présent dans le journalisme sportif ? C'est sur base de cette problématique que nous allons tenter de construire une réflexion.

1. Le manque de passion

Le journalisme sportif occupe une place spéciale parmi les différents genres de journalisme qu'il peut exister. Comme le démontre l'étude d'Olivier Standaert et Gérard Derèze⁶⁵, professeurs à l'École de journalisme de Louvain-la-Neuve, il s'agit d'un métier où la passion occupe une place centrale. En effet, elle est à la base de l'aspiration de nombreuses personnes à devenir journaliste sportif. Ainsi, tous les étudiants voulant devenir journaliste sportif et interrogés au cours de l'étude des deux professeurs de Louvain-la-Neuve ont cité la passion comme « *l'élément explicatif central du projet professionnel* »⁶⁶. Pour les deux professeurs, « *devenir journaliste*

⁶⁵ STANDAERT Olivier, DEREZE Gérard, « *Les représentations du journalisme sportif au croisement des parcours étudiants et professionnels* », Les cahiers du journalisme n25, 2013.

⁶⁶ STANDAERT Olivier, DEREZE Gérard, *Ibid.*, p.3.

sportif semble relever d'une logique identitaire d'accomplissement de soi et d'assouvissement d'une passion ancrée ⁶⁷ ».

Nous pouvons supposer que cette passion pour le sport est née de sa pratique ainsi que de son observation dans les plus grandes compétitions. Dans tous les cas, comme l'expliquent Arnaud Racapé et Thibault Henneton⁶⁸ dans un article publié sur la plateforme de l'observatoire des médias ACRIMED, personne parmi les journalistes sportifs ne se passionne pour les affaires de dopage ou de corruption.

Il est vrai que quand on pense à un journaliste sportif, on a tendance à penser à un commentateur sportif comme Rodrigo Beenkens, et non pas à un journaliste d'enquête sur des dossiers comme le Footgate ou l'affaire Festina. Jacques Vendroux, responsable du sport à Radio France, résume en quelques mots le métier de journaliste sportif : « *Vous êtes payé pour faire rêver celui qui ne peut pas être sur place, pour être ludique, et pas pour donner des messages existentiels* » ⁶⁹ ».

Une première réponse à notre problématique est donc soulevée : l'enquête ne passionne pas le journaliste sportif, qui ne perçoit pas l'intérêt de se pencher sur les zones d'ombre du sport. On peut effectivement remarquer que d'autres rédactions s'occupent de traiter ces sujets. Ainsi, on a pu voir en Belgique l'émission de la RTBF *Questions à la Une* s'occuper de sujets comme les violences sexuelles dans le sport ou les terrains de foot synthétiques cancérigènes. Un constat qui entraîne naturellement son lot de questions et qui pousse à trouver d'autres raisons du désintérêt des médias sportifs pour l'enquête.

⁶⁷ STANDAERT Olivier, DEREZE Gérard, *Ibid*, p.4.

⁶⁸ RACAPE Arnaud, HENNETON Thibault, « *L'investigation est un sport de combat : enquête sur le journalisme sportif* », <https://www.acrimed.org/L-investigation-est-un-sport-de-combat-enquete-sur-le-journalisme-sportif>, publié le 21 février 2011.

⁶⁹ RACAPE Arnaud, HENNETON Thibault, *Ibid*, p.1.

2. Les risques de l'enquête

Comme tout bon journaliste l'apprend sur les bancs de l'école, une enquête journalistique peut se révéler dangereuse à plusieurs égards. Si vous trouvez des informations sensibles, plusieurs personnes peuvent s'en prendre à vous physiquement ou judiciairement. Ce fut le cas du journaliste sportif Stéphane Mandart du *Monde*. Comme nous le racontent Arnaud Racapé et Thibault Henne-ton⁷⁰, ce journaliste avait enquêté sur les clubs de football du FC Barcelone et du Real Madrid. Il les soupçonnait notamment d'être liés à la grande affaire de dopage de l'époque : l'affaire Puerto, qui avait grandement décimé le cyclisme professionnel. La réaction des deux clubs ne s'est pas fait attendre : ils réclament des millions d'euros de dommages et intérêts. Pour le journaliste, cette réaction était « *un message adressé aux journalistes : si vous enquêtez sur le foot, on vous coupe la tête* ⁷¹ », déclare-t-il.

Comme le démontre cet exemple, un journaliste sportif qui mène une enquête peut jouer professionnellement très gros. Si vous enquêtez et trouvez des informations qui ne plaisent pas au milieu, vous pouvez vous retrouver rapidement exclu et isolé des lieux où l'information se déroule. C'est un constat que Martin Boudot, journaliste-réalisateur d'une enquête sur le foot business pour *Cash Investigation*, avait partagé dans une interview pour *Sport/Foot Magazine*⁷². « *Dans le foot, je peux le comprendre : quand votre objet de travail devient votre enquête et vice-versa, c'est compliqué de faire des investigations de manière indépendante. Sinon, vous n'avez plus accès aux stades, aux entraînements, aux conférences de presse* », déclare-t-il. Il partage ensuite une réflexion intéressante. « *C'est un secteur très particulier, où il n'y a pas vraiment d'opposants, de contre-pouvoir. Soit vous faites partie du jeu, soit vous n'en faites pas partie, donc c'est délicat* ».

⁷⁰ RACAPE Arnaud, HENNETON Thibault, *Ibid*, p.3

⁷¹ RACAPE Arnaud, HENNETON Thibault, *Ibid*, p.3

⁷² <https://sportmagazine.levif.be/sport/foot-international/documentaire-enquete-sur-le-foot-business-video/article-normal-1275945.html>, consulté le 27 juillet 2020.

Ce manque d'opposition mentionné par Boudot nous pousse à comprendre les raisons d'une telle situation et des liens entre le sport et le journalisme.

3. Une logique commerciale

Les liens qui unissent le journalisme et le sport sont incroyablement forts. Pour Karim Souanef ⁷³, cela remonte à la reconnaissance du sport comme une pratique. Le maître de conférences en sociologie à l'Université de Lille affirme que la nature de ces premiers liens a été économique. L'exemple le plus célèbre de la nature de ces liens concerne Le Tour de France. L'épreuve fut créée par le fondateur du journal *L'Auto* (qui deviendra plus tard *L'Équipe*) Henri Desgranges. En créant l'épreuve et en assurant sa couverture par *L'Auto*, Desgranges est à la base d'une relation toujours actuelle où les médias et le sport se font mutuellement vivre symboliquement et économiquement.

Bien évidemment, cette relation a bien évolué depuis 1903, année du premier Tour de France. Aujourd'hui, nous sommes dans une situation où les médias commerciaux se sont emparés de la plupart du marché des médias sportifs. Selon K.Souanef, un tournant s'est enclenché dans les années 80 avec l'arrivée de grosses chaînes de télévision comme Canal. En résulte la relégation au second plan de l'enquête et sa fonction critique. Aujourd'hui, il est plus vital pour le journaliste sportif de faire vivre le spectacle sportif pour attirer le public et remplir les caisses de son média. Ainsi, comme le résume très bien Daniel Bilalian, ancien directeur des sports à France Télévisions, : « *il faut aussi faire du journalisme, mais ce n'est pas le principal* ⁷⁴ ». Une enquête serait donc économiquement peu avantageuse par rapport aux couvertures en direct d'événements ou aux reportages.

⁷³ SOUANEF Karim, « *Le journalisme sportif. Sociologie d'une spécialité dominée* », Presses universitaires Rennes, coll. « Res Publica », 2019.

⁷⁴ RACAPE Arnaud, HENNETON Thibault, « *L'investigation est un sport de combat : enquête sur le journalisme sportif* », <https://www.acrimed.org/L-investigation-est-un-sport-de-combat-enquete-sur-le-journalisme-sportif>, publié le 21 février 2011.

En conclusion, il paraît évident que le métier de journaliste sportif est une corporation divisée en deux. D'un côté, le modèle du journalisme sportif qui fait vivre les événements à ceux qui ne peuvent être présents et qui peut parfois se révéler partisan du non-dit. De l'autre, un journalisme sportif plus critique qui s'érige en contre-modèle. Mais ce que montre ce dédoublement, c'est qu'il n'y a aucune vérité absolue à propos de la place de l'enquête dans le journalisme sportif. Il faut juste parfois savoir choisir son camp.

Bibliographie

- ADEPS, « *Guide du sport de haut-niveau* », A.Laitat, Bruxelles, 2019
- DEFOSSE Jérôme, « *Le projet de centre de formation pour sportifs de haut-niveau (CFSHN)* », Courrier Hebdomadaire du CRISP, 2017/27, n2352.
- DUQUESNE Ophélie, « *La professionnalisation des organisations sportives. Le cas de l'ARBH* », Louvain School of Management, Université catholique de Louvain, 2017.
- DE BOSSCHER V., SHIBLI S., WESTERBEEK H., VAN BOTTENBURG M., « *Successful elite sport policies. An international comparison of the Sports Policy factors Leading to International Sporting Success (SPLISS 2.0) in 15 nations* », Aachen : Meyer en Meyer.
- LETERME Victor, « *L'influence de la communication sur les fédérations sportives en Belgique des années 70 à aujourd'hui : Analyse des fédérations belges de cyclisme et de hockey* », Faculté des sciences économiques, sociales, politiques et de communication, Université catholique de Louvain, 2017.
- RACAPE Arnaud, HENNETON Thibault, « *L'investigation est un sport de combat : enquête sur le journalisme sportif* », <https://www.acrimed.org/L-investigation-est-un-sport-de-combat-enquete-sur-le-journalisme-sportif>, publié le 21 février 2011.
- SOUANEF Karim, « *Le journalisme sportif. Sociologie d'une spécialité dominée* », Presses universitaires Rennes, coll. « Res Publica », 2019.

Webographie

- <https://teambelgium.be/fr/page/le-coib#vision-and-mission> , consulté le 4 février 2020.
- <https://teambelgium.be/fr/page/le-coib#qu-est-ce-que-le-coib>, consulté le 4 février 2020.
- <https://www.sport.vlaanderen/topsporters/onzetopsporters/tewerkstel-ingsproject-topsport/>, consulté le 4 février 2020.

- <http://www.districthockey.be/index.php?oid=363&pid=24309>, consulté le 29 février 2020.
- « *La Fédération Wallonie-Bruxelles en chiffres 2018* », (en ligne), 2018, http://www.directionrecherche.cfwb.be/index.php?eID=tx_naw_securedl&u=0&g=0&hash=295b2a1d544e64e79cf11544e197cc0633481b21&file=fileadmin/sites/sr/upload/sr_super_editor/sr_editor/documents/statistiques/CC2018_web.pdf, consulté le 15 avril 2020.
- https://www.rtb.be/info/regions/detail_les-sport-etudes-en-federation-wallonie-bruxelles-attirent-de-plus-en-plus?id=9745982, consulté le 13 avril 2020.
- <https://hockey.be/fr/trois-offres-de-sport-etude-hockey-en-federation-wallonie-bruxelles/>, consulté le 13 avril 2020
- <https://uclouvain.be/fr/etudier/peps/sportifs-de-haut-niveau.html>, consulté le 14 avril 2020
- <https://sportmagazine.levif.be/sport/foot-international/documentaire-enquete-sur-le-foot-business-video/article-normal-1275945.html>, consulté le 23 juillet 2020

Articles de presse

- DE MARNEFFE Adrien, « *Ces contrats premier emploi qui nous font gagner des médailles* », publié dans *La Dernière Heure* du 7 mars 2019.
- WILMOTTE Thierry, « *BeGold nous a fait entrer dans un cercle vertueux* », publié dans *Le Soir* du 9 décembre 2019.
- VAN DE WEYER P., « *La Wallonie fait du surplace* », publié dans *Le Soir* le 29-30 décembre 2018.
- VAN DE WEYER P., « *2018, l'année où le sport belge est devenu adulte* », publié dans *Le Soir* du 29-30 décembre 2018.

Autres

- Décret du 8 décembre 2006 visant l'organisation et le subventionnement du sport en Communauté française, *M.B.*, 20 février 2007, modifié en dernier lieu par le décret du 3 mai 2019, *M.B.*, 7 octobre 2019.

Interviews

- Interview de Marc Coudron, président de l'ARBH, réalisée le 15 février 2020
- Interview de Thierry Zintz, professeur de management sportif à l'UCLouvain, réalisée le 3 mars 2020
- Interview de Olav Spahl, directeur du sport de haut niveau au COIB, réalisée le 20 mars 2020
- Interview de Cyril Zamora, directeur du haut niveau à la FfGym, réalisée le 27 avril 2020
- Interview de Jonathan Nsenga, directeur du haut niveau à la LBFA, réalisée le 4 mai 2020
- Interview de Pierre Wiliquet, porte-parole de la ministre des Sports Valérie Glatigny, réalisée le 18 mai 2020
- Interview de André Antoine, ancien ministre des Sports, réalisée le 11 juin 2020
- Interview de Claude Eerdeken, ancien ministre des Sports, réalisée le 16 juin 2020
- Interview de Philippe Muyters, ancien ministre des Sports flamand, réalisée le 17 juin 2020
- Interview de Cédric Schwartz, membre de la Cellule d'Aide à la Performance Sportive (CAPS), réalisée le 19 juin 2020
- Interview de Philippe van de Weyer, journaliste sportif au quotidien *Le Soir*, réalisée le 7 juillet 2020

Annexe

Annexe 1 : Tableau récapitulatif reprenant la structure politique du sport en Belgique

<u>L'état fédéral</u> 1971 : communautarisation de la matière des sports		
<u>Fédération Wallonie-Bruxelles</u> Ministère des Sports, dirigé par Valérie Glatigny (MR). <u>Compétences :</u> - Le développement du sport - La reconnaissance et le subventionnement des fédérations - Le sport de haut niveau L'ADEPS est l'administration qui met en œuvre la politique du Ministère	<u>Région Flamande</u> 1980 : La Région flamande et la Communauté flamande ont fusionné. Ministère des Sports flamand, dirigé par Ben Weyts (NVA). <u>Compétences :</u> - Le développement du sport - La reconnaissance et le subventionnement des fédérations - Le sport de haut niveau - Les infrastructures sportives Sport Vlaanderen est l'administration qui met en œuvre la politique du Ministère	<u>Communauté germanophone</u> Ministère des Sports germanophone, dirigé par Isabelle Weykmans (MR). <u>Compétences :</u> - Le développement du sport - La reconnaissance et le subventionnement des fédérations - Le sport de haut niveau - Les infrastructures sportives Sportdienst est l'administration qui met en œuvre la politique du Ministère
<u>Région Wallonne</u> 1994 : Régionalisation de la compétence des Infrastructures sportives Ministère des Infrastructures sportives, dirigé par Jean-Luc Crucke (MR). <u>Compétences :</u> Octroi de subsides aux clubs et aux pouvoirs locaux pour : - La construction, rénovation ou acquisition d'infrastructures sportives. - L'achat d'équipement sportif et de gros matériel d'entretien - L'organisation de compétitions sportives		

Annexe 2 : Liste des fédérations reconnues et subsidiées par l'ADEPS en application du décret du 3 mai 2019

- Ligue Belge francophone d'Athlétisme
- Ligue Belge Francophone de Triathlon et Duathlon
- Fédération Francophone de Gymnastique et de Fitness
- Fédération Wallonie-Bruxelles de Danse Sportive
- Fédération Belge d'Hébertisme et de Yoga
- Fédération Régionale des Sports d'Orientation
- Fédération francophone Belge de Marches populaires
- Fédération francophone belge de natation
- Fédération francophone du yachting belge
- Ligue francophone d'aviron
- Fédération francophone de canoë
- Ligue francophone de recherches et d'activités subaquatiques
- Fédération francophone de ski nautique et de wakeboard
- Ligue francophone belge de sauvetage
- Ligue francophone belge de badminton
- Association Wallonie-Bruxelles de basket-ball
- Ligue francophone de squash
- Association des Clubs Francophones de football
- Ligue Francophone de Hockey
- Fédération des Jeux de Paume Wallonie-Bruxelles
- Ligue francophone de football en salle
- Ligue francophone de handball
- Aile francophone de la fédération royale belge de tennis de table
- Fédération de volley-ball de Wallonie-Bruxelles
- Ligue belge francophone de rugby
- Association francophone de tennis
- Ligue francophone de baseball et softball
- Fédération francophone belge de Kin-Ball
- Association francophone belge de golf
- Fédération francophone belge de savate
- Ligue francophone de boxe
- Ligue francophone de lutte olympique
- Ligue francophone de kickboxing, boxe-thai et disciplines associées

- Ligue francophone des poids et haltères
- Fédération francophone belge de judo et Disciplines Associées
- Fédération francophone de karaté et arts martiaux affinitaires
- Association francophone d'aikido-aïkikai de la Communauté française - Wallonie - Bruxelles
- Association belge francophone de taekwondo
- Association francophone de ju-jitsu
- Ligue équestre Wallonie-Bruxelles
- Club alpin belge, fédération francophone d'escalade, d'alpinisme et de randonnée
- Union belge de spéléologie
- Fédération francophone belge de ski
- Fédération francophone de patinage artistique
- Fédération francophone des Cercles d'Escrime de Belgique
- Union royale des sociétés de tir de Belgique - aile francophone Ligue francophone belge de tir à l'arc
- Fédération wallonne des clubs de parachutisme
- Fédération des clubs francophones de vol à voile
- Fédération belge francophone de pétanque
- Fédération sportive de bowling francophone
- Ligue francophone belge des sports d'entreprises et de loisirs
- EnéoSport - Association multisports de loisirs pour seniors
- Fédération motocycliste wallonne de Belgique
- Association sportive automobile francophone
- Fédération cycliste Wallonie-Bruxelles
- Fédération sportive des Pêcheurs francophones de Belgique
- Fédération belge francophone de patinage
- Association des fédérations francophones du sport scolaire
- Association sportive de l'enseignement universitaire et supérieur
- Ligue handisport francophone
- Fédération multisports adaptés

Annexe 3 : Liste des fédérations reconnues et subsidiées par Sport Vlaanderen en 2020

- Badminton Vlaanderen
- Basketbal Vlaanderen
- Cycling Vlaanderen
- Danssport Vlaanderen
- FROS Multisport Vlaanderen
- Gezinssport Vlaanderen
- Golf Vlaanderen
- GymnastiekFederatie Vlaanderen
- Handboogliga
- KAVVV & FEDES
- Klim- en Bergsportfederatie
- Koninklijke Belgische Korfbalbond - Vlaamse Liga
- Nederlandstalige Liga voor Onderwateronderzoek en -Sport
- Orienteering Vlaanderen
- Paardensport Vlaanderen
- Parantee - Psylos
- Rugby Vlaanderen
- Sneeuwsport Vlaanderen
- Sporta-federatie
- Sportievak
- Recreas
- Skate Vlaanderen
- Squash Vlaanderen
- Taekwondo Vlaanderen
- Tennis Vlaanderen
- Triatlon Vlaanderen
- Vlaamse Atletiekliga
- Vlaamse Baseball en Softball Liga
- Vlaamse Boks Liga
- Vlaamse Handbalvereniging
- Vlaamse Hockey Liga
- Vlaamse Judofederatie
- Vlaamse Ju-Jitsu Federatie
- Vlaamse Kano & Kajak Federatie

- Vlaamse Karate Federatie
- Vlaamse Motorrijdersbond van België
- Vlaamse Reddingsfederatie
- Vlaamse Roeiliga
- Vlaamse Schaatsunie
- Vlaamse Schermbond
- Vlaamse Schietsportkoepel
- Vlaamse Tafeltennisliga
- Vlaamse Zwemfederatie
- Voetbal Vlaanderen
- Volley Vlaanderen
- Wandelsport Vlaanderen
- Waterski & Wakeboard Vlaanderen
- Wind en Watersport Vlaanderen

Annexe 4 : Liste des disciplines soutenues par BeGold sur base d'une convention signée le 21 avril 2015

- Athlétisme
- Aviron
- Cyclisme
- Escrime
- Golf
- Gymnastique
- Haltérophilie
- Hockey
- Judo
- Natation
- Ski
- Taekwondo
- Tennis de table
- Tennis

Annexe 5 : Liste des sportifs sous contrats APE en Fédération Wallonie-Bruxelles pour l'année 2020

- Arnaud Art (Athlétisme)
- Soufiane Bouchikhi (Athlétisme)
- Sami Chouchi (Judo)
- Florent Claude (Ski-Biathlon)
- Ismael Debjani (Athlétisme)
- Aisling d'Hooghe (Hockey)
- Michèle Georges (Handisport)
- Joachim Gérard (Handisport)
- Anne-Sophie Jura (Judo)
- Camille Laus (Athlétisme)
- Fanny Lecluyse (Natation)
- Koen Naert (Athlétisme)
- Francesco Patera (Boxe)
- Lianne Tran (Badminton)
- Nafissatou Thiam (Athlétisme)
- Alexandra Tondeur (Triathlon)
- Charline Van Snick (Judo)
- Robin Vanderbemden (Athlétisme)
- Julien Watrin (Athlétisme)
- Anne Zagré (Athlétisme)

Annexe 6 : Liste des sportifs sous contrat Rosetta à la Fédération Wallonie-
Bruxelles pour l'année 2020

- Elias Bracke (Badminton)
- Nicolas Collin (Escalade)
- Loris Cresson (Motocyclisme)
- Eliott Crestan (Athlétisme)
- Pierre de Froidmont (Cyclisme)
- Héloïse Doumont (Escalade)
- Valentine Dumont (Natation)
- Tiphaine Duquesne (Hockey)
- Maxime Gentges (Gymnastique)
- Si Mohamed Ketbi (Taekwondo)
- Mourad Laachraoui (Taekwondo)

- Clara Lassaux (Badminton)
- Sophie Limauge (Hockey)
- Simon Lorenzi (Escalade)
- Martin Maes (Cyclisme)
- Antoine Magain (Motocyclisme)
- Quentin Mahauden (Karaté)
- Arnaud Marchant (Ski)
- Augustin Meurmans (Hockey)
- Ayub Musaev (Lutte)
- Mathieu Noirhomme (Savate)
- Claire Orcel (Athlétisme)
- Nicolas Poncelet (Hockey)
- Licaï Pourtois (Ju-Jitsu)
- Alexia T'Serstevens (Hockey)
- Logan Van Huys (Natation)
- Elise Vanderelst (Athlétisme)
- Erwin Vanderplancke (Triathlon)
- Kim Vanreusel (Ski)
- Amandine Verstappen (Motocross)
- Jorre Verstappen (Judo)
- Gabriella Willems (Judo)

Annexe 7 : Liste des sportifs sous contrat ACS en Région bruxelloise pour l'année 2020

- Amal Amjahid (Ju-Jitsu)
- Chloé Caulier (Escalade)
- John John Dohmen (Hockey)
- Aisling d'Hooghe (Hockey)
- Ryad Merhy (Boxe)
- Anas Messaoudi (Boxe)
- Loïc Timmermans (Escalade)
- Anna van Bellinghen (Haltérophilie)
- Victor Wegnez (Hockey)
- Luana De Batty (Karaté)

Annexe 8 : Liste des sportifs sous contrat professionnel chez Sport Vlaanderen pour l'année 2020

- Jaouad Achab (Taekwondo)
- Rahele Asemani (Taekwondo)
- Thomas Briels (hockey)
- Sebastian de Bruck (snowboard)
- Jolien d'Hoore (cyclisme sur piste)
- Karin Donckers (équitation)
- Sebastien Smits (snowboard)
- Emmanuel Stockbroekx (hockey)
- Pieter Timmers (natation)
- Thomas van der Plaetsen (athlétisme)
- Arthur van Dooren (hockey)
- An Vanniewenhuyzen (bobsleigh)
- Dirk van Tichelt (judo)
- Lotte Kopecjy (cyclisme sur piste)
- Isaac Kimeli (athlétisme)
- Lize Broecks (kayak)
- Valérie Barthélémy (triathlon)
- Sebastien Dockers (hockey)
- Nicky Degrendele (cyclisme sur piste)
- Valérie Demey (cyclisme sur piste)
- Sara Aerts (bobsleigh)
- Bashir Abdi (athlétisme)
- Githa Michiels (VTT)
- Sam Maes (ski)
- Hermien Pieter (kayak)
- Griet Hoet (cyclisme sur piste)
- Shari Bossuyt (cyclisme sur piste)
- Gilke Crocket (cyclisme sur piste)
- Gitte Haenen (cyclisme sur piste)
- Griet Hoet (cyclisme sur piste)

- Anneleen Monsieur (cyclisme sur piste)
- Julie van de Velde (cyclisme sur piste)
- Ewoud Vromant (cyclisme sur piste)
- Sasha Weemales (cyclisme sur piste)

Annexe 9 : Liste des sportifs sous contrat étudiant chez Sport Vlaanderen pour l'année 2020

- Bart Swings (patinage de vitesse)
- Jelle Geens (triathlon)
- Emma Plasschaert (voile)
- Louis Croenen (natation)
- Hanne Maudens (athlétisme)
- Matthias Casse (judo)
- Artuur Peters (kayak)
- Ben Broeders (athlétisme)
- Tim Brys (aviron)
- Niels Van Zandweghe (aviron)
- Indra Craen (taekwondo)
- Florent Van Aubel (hockey)
- Loïck Luypaert (hockey)
- Nina Derwael (gymnastique)
- Axelle Klinckaert (gymnastique)
- Senna Dericks (gymnastique)
- Loena Hendrickx (patinage artistique)
- Laurens Devos (tennis de table)
- Annelies Dom (cyclisme sur piste)
- Pauline Couckuyt (athlétisme)
- Hanne Desmet (patinage de vitesse)
- Stijn Desmet (patinage de vitesse)
- Bram Sikkens (kayak)

Annexe 10 : Article 1 – « *BeGold, la pièce maîtresse du sport de haut niveau belge* »

22 Série Sport Belge (1/4)

Depuis quatre ans, la Belgique connaît une série de bons résultats sportifs dans les meilleures compétitions internationales. Et ce, dans plusieurs disciplines. Pourquoi ? Le sport de haut niveau belge a-t-il changé ? A l'aube des Jeux de Tokyo, *Le Soir* vous propose de plonger dans le sport de haut niveau belge avec une série d'articles à découvrir chaque semaine. Première découverte : le programme BeGold, considéré par beaucoup comme la pièce maîtresse du sport belge.

Enquête
FREDERIC MONNAIE

16 décembre 2018, stade de Bhubaneswar (Inde), nous sommes en finale de la Coupe du monde de hockey. Dans la nuit indienne, le joueur hollandais Jeroen Hertzberger tente de contourner notre gardien national Vincent Vanasch. Il emmène la balle vers la droite et décoche un tir qui s'envole au-delà de la cage. C'est fini ! Les joueurs belges sont hystériques. Ils courent dans tous les sens. L'exploit est de taille. Ils viennent de décrocher le premier titre de notre histoire dans un sport collectif olympique. Cette soirée ponctue par la même occasion une année exceptionnelle pour le sport belge. Le grand chelem de Nafi Thiam, les titres européens et mondiaux de Nina Derwaelt, l'incroyable épopée des Diables Rouges en Russie, ... Autant de gros résultats au cours de l'année qui ont mené à un constat clair : le sport belge a énormément évolué au cours de la dernière décennie.

Mais à quoi doit-on cette évolution ? L'ensemble des acteurs rencontrés dans cette série a répondu la même chose : BeGold. Quand *Le Soir* avait interrogé Pierre-Olivier Beckers (président du Comité Olympique Interfédéral Belge, le COIB) sur le sujet fin 2019, il affirmait que BeGold avait fait rentrer la Belgique « dans un cercle vertueux ». Pour mieux comprendre ce cercle, rien de mieux qu'un coup d'oeil dans le rétro ...

L'union fait la force

Les origines de BeGold remontent à 2004, année où les Jeux olympiques se tiennent à Athènes. La délégation belge est composée de 51 athlètes, la plus faible jamais enregistrée au 21^{ème} siècle. Au COIB (NDLR : Comité olympique interfédéral belge), Eddy de Smedt (président à l'époque) comprend directement que le Comité a failli à sa mission : créer un climat de haut niveau en Belgique. Mais il n'a pas le temps de s'apitoyer sur son sort. Une solution doit être trouvée, et vite. C'est ainsi que va naître BeGold : un programme qui permet de détecter les futurs talents et de les accompagner pour les qualifier aux Jeux olympiques (2022 à Pékin en hiver et 2024 à Paris en été).

« Ce qui est intéressant, c'est que c'est quelque chose qui ramène les quatre partenaires que sont la Fédération Wallonie-Bruxelles, la Région flamande, la Communauté germanophone et l'Etat fédéral via la Loterie nationale », nous raconte Olav Spahl, directeur du haut niveau au COIB. BeGold n'est donc pas un pro-



gramme du COIB mais bien un programme belge dans la plus pure de ses définitions. Un véritable tour de force en Belgique, où chaque Communauté dirige le sport à sa façon. Ainsi, toutes les Communautés investissent dans le programme (voir encadré) et se concertent régulièrement pour voir quels athlètes peuvent bénéficier du programme. BeGold fait donc honneur à la devise nationale : « L'union fait la force ».

Quand on discute avec Olav Spahl, on comprend vite que BeGold n'a pas seulement pour but d'aider l'athlète lui-même. « BeGold ouvre la possibilité du professionnalisme », explique-t-il. Grâce au budget rassemblé par les différents partenaires, une certaine somme d'argent est versée aux fédérations. Cette somme est destinée à être investie dans un domaine du haut

« BeGold ouvre aussi la possibilité de la professionnalisation des fédérations »

Olav Spahl, directeur du haut niveau au COIB

niveau : les entraîneurs, le staff médical, ... La fédération prépare un projet qui devra être validé par BeGold. Ainsi, BeGold ne représente pas seulement une aide pour l'athlète lui-même mais aussi pour son encadrement.

Le hockey et BeGold, une machine bien huilée

Dimanche 8 mars 2020, 18 heures 30. La nuit s'installe doucement sur le centre ADEPS d'Auderghem. Depuis pas mal d'années, le centre est devenu le véritable QG du hockey belge. En effet, il accueille les sièges des fédérations wallonne et flamande de hockey. Logiquement, c'est aussi ici qu'ont lieu les entraînements de toutes les équipes nationales d'âge. Ce soir, c'est l'équipe nationale U15 garçons qui occupe le terrain. Sur la pelouse synthétique, une trentaine de joueurs se préparent pour la séance.

Dès l'échauffement, quelque chose nous frappe : le professionnalisme et la volonté de ces jeunes garçons. Tous ont moins de 15 ans mais semblent déjà maîtriser le hockey comme des joueurs profession-

Le Budget de BeGold

- Loterie Nationale : 1 187 000 €
- COIB : 750 000 €
- Communauté flamande : 740 000 €
- Communauté germanophone : 10 000 €
- Communauté francophone : 500 000 €

TOTAL : 3.187.500 €

nels. Nos recherches nous avaient pourtant déjà averti : ces joueurs ne sont pas dans cette équipe par hasard. En effet, tous sont issus d'un programme de détection rigoureux mis en place par l'ARBH (NDLR : Association Royale Belge de Hockey) avec l'aide de BeGold : les BeGold Districts.

Pour eux, l'aventure a commencé l'année dernière lors des vacances de Toussaint. C'est la période de l'année où les BeGold District Selection Days sont organisés. Durant une journée, 800 jeunes s'affrontent sous les yeux d'une équipe de scouts employés par BeGold. Ceux-ci sont chargés de repérer les joueurs avec les plus gros potentiels. Peu après cette journée, les heureux élus reçoivent une invitation pour participer à la deuxième étape de la sélection. Les joueurs sélectionnés sont répartis dans des équipes en fonction de la zone géographique dont ils proviennent. Chaque équipe dispose de 7 entraînements et de 3 matchs pour donner le meilleur de soi et taper dans l'œil du staff BeGold. Au terme de cette étape, les meilleurs joueurs peuvent participer à un stage d'été BeGold national et signent leur entrée dans l'équipe nationale pour l'année suivante. Voilà donc une explication à notre étonnement : les joueurs que nous avons en face de nous sont donc les plus gros potentiels qu'il peut y avoir dans notre pays.

Cependant, la découverte ne s'arrête pas là. L'échauffement terminé, les joueurs se divisent en deux équipes et entament un match d'entraînement. Au bord du terrain, un staff de cinq coaches analyse minutieusement chaque action. La première pause arrive et, tout de suite, un membre du staff sort un marqueur et un petit tableau. « Ce qui n'est pas bon, c'est notre pressing. Pourquoi ? Parce qu'il n'y a qu'un gars qui presse. Si ce gars décide d'aller presser, le reste de l'équipe doit le suivre », explique-t-il dans un anglais impeccable tout en agitant son marqueur sous les yeux concentrés de ses joueurs.

Comme nous l'avait expliqué Marc Coudron, président de l'ARBH, « le développement du hockey ne s'est pas seulement arrêté au niveau des joueurs mais aussi au niveau du staff ». Ainsi, chaque équipe nationale dispose

d'une véritable armada : un coach principal, un assistant coach, un consultant technique, un kiné, un coach des gardiens et un analyste vidéo. Avec l'aide de BeGold, le hockey belge de haut niveau est devenu au fil de plusieurs années de dur labeur une machine bien huilée.

Pour Thierry Zintz, professeur de management sportif à l'UCLouvain, ce n'est pas un hasard que ce développement soit arrivé dans le hockey en particulier. « *Le hockey a compris avant tout le monde qu'ils devaient travailler ensemble et avoir la même vision* », explique-t-il. Selon lui, « *il faut une organisation sportive avec une vraie stratégie. Si on ne fait pas ça, on n'aura que des niches et pas un véritable développement global* ». Le professeur insiste aussi sur le fait que plusieurs fédérations ont emboîté le pas au hockey. Nous repartons donc d'Auderghem émerveillés par ce sport mais avec plusieurs questions en tête : pourquoi n'a-t-on pas de programmes similaires dans d'autres sports, même individuels ? Cela serait-il possible ? BeGold peut-il sauver tous les sports ?

BeGold, le remède à tout ?

Après avoir mené plusieurs recherches, il apparaît rapidement que le développement que BeGold a permis au hockey n'est pas transposable à tous les sports. Pour l'illustrer, prenons un des sports les plus pratiqués en Wallonie : l'athlétisme. À peine après s'être penché sur le cas cinq minutes, on comprend rapidement que les sports individuels et collectifs n'ont pas les mêmes besoins.

Première différence, l'athlétisme n'a pas eu besoin de BeGold pour créer son propre système de détection. « *On a la chance d'avoir un sport où il y a des chronos et des mesures qui permettent de se comparer au niveau national et mondial* », explique Jonathan Nsenga, coordinateur du haut niveau à la LBFA (NDLR : Ligue Belge Francophone d'Athlétisme). Une fois repéré grâce à ses chronos dans les catégories de jeunes, l'athlète est régulièrement invité à prendre part aux stages fédéraux organisés par la Ligue. Au cours de ces stages, cette dernière met à disposition un encadrement le plus professionnel possible (entraîneurs, kinés, ...). « *La fédération suit donc l'évolution de ses athlètes et en fonction de cette évolution, la Ligue envoie un dossier avec les athlètes pouvant bénéficier d'un statut ou non* », résume Nsenga.

Ainsi, BeGold ne joue pas le même rôle pour toutes les fédérations. Dans des sports comme l'athlétisme ou la gymnastique, l'aide de BeGold est plutôt une aide financière. « *L'aide apportée est essentiellement budgétaire* », nous explique Jonathan Nsenga. « *Cet argent est essentiellement utilisé par l'athlète pour son accompagnement personnel au niveau du coaching, du staff médical, des stages et des grandes compétitions* », ajoute-t-il. Sous le contrôle de la Ligue, l'athlète utilise donc l'argent qui lui est donné. C'est la réalité d'un sport individuel où l'athlète se représente lui-même plus souvent que son pays lors des compétitions. Face à cette situation, compliqué pour une fédération d'avoir « *une organisation sportive avec une vraie stratégie* », pour reprendre les mots de Thierry Zintz.

« Le nerf de la guerre reste de savoir qui va payer »

J.Nsenga, coordinateur du haut niveau à la LBFA

Ainsi, l'athlétisme wallon comporte plusieurs failles dans sa professionnalisation, notamment au niveau des entraîneurs. « *Nous n'engageons plus d'entraîneurs à titre individuel* », explique Jonathan Nsenga. Selon lui,

« *le nerf de la guerre reste de savoir qui va payer ? La Ligue n'est pas apte à le faire pour le moment et la Fédération Wallonie-Bruxelles a entamé des démarches sans que rien ne soit concret à l'heure actuelle* ». Ancien entraîneur d'Anne Zagré (coureuse de 100m haies) sous contrat avec la LBFA, il a d'ailleurs été personnellement touché par ce problème : « *mon emploi s'est arrêté suite à des problèmes de gestion* », déplore-t-il. Sans coach venant de la fédération, les athlètes n'ont pas d'autre choix que d'aller chercher ailleurs. Première solution, le coach étranger. Avant la collaboration entre Guy Ontanon et la fratrie Borlée, le cas était inexistant en Belgique. Plus répandues, les solutions du coach indépendant, comme Jacques Borlée, ou du coach retraité, comme Roger Lespagnard.

« *BeGold a permis de donner des contrats aux entraîneurs pour qu'ils puissent travailler dans de bonnes conditions et ça a été un grand avantage dans les sports d'équipe* », admet Olav Spahl. Cependant, selon lui, « *il reste*

encore de la place pour améliorer le professionnalisme pas seulement dans les grosses fédérations mais aussi dans les petites fédérations, avec un participant olympique ».

On l'a donc compris, BeGold a encore du pain sur la planche pour les années à venir. Pour le moment, une convention signée en 2015 permet au programme d'être actif jusqu'en 2022. Une nouvelle convention se fait encore attendre. Bien qu'elle soit loin d'être la solution à chaque problème, on comprend désormais mieux le cercle vertueux que Pierre-Olivier Beckers nous décrivait. Sans aucun doute donc, BeGold est bel et bien devenu la pièce maîtresse de notre sport de haut niveau.



L'équipe nationale U15 de hockey entame sa préparation physique pour la saison prochaine. Sur la touche, un staff de professionnels scrute leurs gestes dans le moindre détail.



Marc Coudron : « Toute la filière BeGold est structurée pour amener le top des jeunes au plus haut niveau »

Comment définiriez-vous la stratégie que vous avez adoptée pour développer le hockey ?

« C'est l'idée que les équipes nationales devaient être la locomotive pour l'ensemble du hockey. L'exemple des Red Lions et des Red Panthers percolait sur l'ensemble du hockey belge. Mais il fallait aussi ne pas seulement avoir une approche du haut vers le bas. Le hockey s'est aussi grandement développé grâce aux clubs. Ils ont fait un boulot incroyable. Je parlais de 16.000 à 52.000 membres, ce n'est pas grâce à moi. Ce sont vraiment les clubs qui ont pu accueillir dans de bonnes conditions : des bonnes infrastructures, des bons entraîneurs, ... C'est vraiment une stratégie de développement conjoint : pas uniquement les équipes nationales qui se sont développées, pas seulement la fédération mais c'est aussi dans les clubs qu'un énorme travail a été fait »

BeGold a pris part à ce développement ?

« Bien sûr ! Si on prend COIB, Loterie nationale, Sport Vlaanderen et l'ADEPS, vous avez ce qu'on appelait au départ l'ABCD (devenu BeGold). A pour ADEPS, B pour BLO-SO (devenu Sport Vlaanderen), C pour COIB et D pour la Communauté germanophone (via SportDienst). On a vraiment un travail collectif qui a été fait avec BeGold. C'est justement grâce à ça que vous avez des Nafi Thiam, des Nina Denwaël, des hockeyeurs et une émergence qui est apparue. Pour le hockey, BeGold est clairement essentiel. Encore aujourd'hui, on est en train de préparer les futurs olympiens 2024, 2028 et presque 2032 parce qu'on commence avec le U13. Dans 10/12 ans, ils seront prêts pour les Jeux de 2032.

Justement, pourriez-vous expliquer la stratégie mise en place avec les BeGold District Days ?

« L'idée, c'est l'identification et puis un suivi des jeunes talents. Chaque club peut envoyer jusqu'à 5 joueurs /

joueuses de 12 ou 13 ans. On fait alors partie des Districts. Les Districts, c'est simplement le pays qui est divisé en zones avec un certain nombre de clubs : 15/20 clubs. On entraîne ces enfants via des stages et des entraînements. On commence avec 40 jeunes par district. Et petit à petit, on garde les 20/25 meilleurs. En fin d'année, il y a un grand tournoi inter-districts où des scouts viennent voir les joueurs. Les scouts viendront alors voir que le cinq de l'équipe jaune a sa place pour être repris l'année prochaine dans l'équipe des U15. L'équipe U15 reprend 40 garçons et 40 filles. En U16, ils sont encore 25. En U18, la sélection devient plus sévère. Toute la filière BeGold est structurée pour amener le top des jeunes au plus haut niveau 5/6/10 ans plus tard »

La semaine dernière, nous avons pu découvrir l'importance de BeGold dans le développement de notre sport de haut niveau. Mais ce n'est pas le seul élément à avoir changé sur la décennie. A-t-on adopté une nouvelle politique ? A-t-on plus investi dans le haut niveau ? Pour le savoir, *Le Soir* vous propose cette semaine une plongée au cœur de la politique sportive wallonne.

Enquête

FREDERIC MONNAIE

Complexe, émiétée, ... Nombreux sont les adjectifs qui servent à décrire la politique sportive wallonne. Et il faut bien le reconnaître, comprendre la structure de cette politique n'est pas chose aisée. C'est pourquoi quand on mène une enquête sur la politique sportive wallonne, il faut d'abord s'assurer que sa structure soit bien claire dans nos têtes. Pour cela, une petite leçon d'histoire avec le professeur en management sportif Thierry Zintz (UCLouvain) s'impose. « Le point de départ de la politique sportive, c'est la fédéralisation de l'État en 1976-77 », explique le professeur. « Le sport devient une matière communautaire : Communauté flamande, Communauté française et Communauté germanophone ». Ainsi, depuis 40 ans, chaque Communauté dirige le sport à sa façon. « Du côté francophone, on a décidé de ne pas fusionner la Région et la Communauté : on a donc deux niveaux de pouvoir censés être complémentaires et avec des compétences différentes », analyse-t-il. En 1976, le sport est donc toujours une compétence dépendant exclusivement de la Communauté française. Cependant, « dans les années 80, la Communauté française se trouve en difficulté financière et demande l'aide de la Région wallonne ». Alors, comme l'explique le professeur Zintz, « la Région a regardé dans la boîte à bijoux de la Communauté française » pour finalement trouver une sorte de deal : la Région aide la Communauté financièrement mais cette dernière doit lui céder la compétence des Infrastructures sportives.

En résulte la situation actuelle : le sport relevant de la Communauté française (devenue entretemps la Fédération Wallonie-Bruxelles) et les Infrastructures sportives relevant de la Région wallonne. Tout cela fixé dans nos têtes, il est désormais temps de faire un saut dans le temps jusqu'au début des années 2000 ...

Remettre le haut niveau à l'avant-plan

Prochain arrêt : l'année 2004. Comme déjà expliqué la semaine dernière, il s'agissait d'une année olympique où le bilan belge des Jeux d'Athènes n'était pas très glorieux, plus particulièrement pour la Wallonie. Sur les 51 athlètes qui formaient la délégation belge, seulement sept étaient wallons. Les médailles décrochées par Axel Merckx et Justine Henin cachent alors un constat clair aux yeux de Thierry Zintz : « la Wallonie a longtemps pris le parti du sport pour tous en négligeant le sport d'élite ». Mais 2004 voit aussi débarquer le Ministre des Sports qui a, selon les dires du professeur Zintz, changé cette dynamique : Claude Eerdekens (PS). « Avant mon arrivée », explique l'ancien Ministre des Sports, « la Communauté française et l'ADEPS étaient axées sur le sport pour tous, ce qui ne relevait plus à mes yeux de leurs compétences ». Ainsi, l'actuel bourgmestre d'Andenne décide de changer tout cela avec une nouvelle vision : professionnaliser les fédérations en leur demandant de permettre aux élites de s'améliorer.

Pour mettre en œuvre cette professionnalisation, le ministre socialiste a mis en place plusieurs dispositifs. Le premier, que nous avons largement exposé dans le premier article de cette série, est BeGold. Selon lui, BeGold permettait d'avoir des « liens approfondis avec nos amis flamands ».



« Avant mon arrivée, la Communauté française et l'ADEPS étaient axées sur le sport pour tous »
Claude Eerdekens, ancien Ministre des Sports

Après BeGold, il y a aussi eu le plan-programme, instauré en 2006. Il s'agit d'une subvention complémentaire accordée aux fédérations sportives. Pour en bénéficier, ces dernières doivent introduire auprès du cabinet des Sports un dossier présentant un plan de dépenses. Comme précisé dans le décret de 2006, la subvention s'étend sur quatre ans : du 1er janvier qui suit la tenue des Jeux olympiques d'été au 31 décembre qui suit la tenue des Jeux olympiques d'été suivants. Chaque année, les fédérations actualisent leur plan-programme et communiquent un rapport d'activités sur l'exercice budgétaire précédent.

Si on devait donc résumer notre détour par l'année 2004, on peut affirmer qu'elle marque le début d'une démarche de professionnalisation au sein des fédérations wallonnes. Le haut niveau passe dorénavant à l'avant-plan.

Une politique cohérente et bien structurée

Nous sommes maintenant en 2009, année qui voit André Antoine (cdH) débarquer au Ministère des Sports. Quelques mots avec l'ancien Ministre des Sports suffisent pour comprendre le principe clé de son mandat : une politique bien structurée. Une pensée que partage aussi le professeur Zintz. Selon lui, le sport de haut niveau a besoin « de maturation, d'investissement et on ne voit le résultat que dans le long terme, dix ans après ». Si on prend cet aspect en considération, il apparaît clair qu'André Antoine a sûrement été un des ministres à avoir fourni le plus d'efforts pour instaurer une ligne politique pour le haut niveau en Wallonie.

Il peut même vous donner la recette d'une bonne politique sportive. « Elle passe d'abord par un plan de formation pour les jeunes », commence-t-il. « Cela passe aussi par un soutien aux clubs. Enfin, par un renforcement des moyens dévolus

Les Ministres des Sports en Fédération Wallonie-Bruxelles depuis 2000

1999-2004 : R. Collignon (PS), R. Demotte (PS), C. Dupont (PS)
2004-2009 : C. Eerdekens (PS), M. Daerden (PS)
2009-2014 : A. Antoine (cdH)
2014-2019 : R. Collin (cdH), R. Madrane (PS)
2019-2024 : V. Glatigny (MR)

aux fédérations, pour leur permettre d'accueillir des sportifs de haut niveau. Cela doit aussi passer par un financement olympique et enfin par les infrastructures ». Bien évidemment, comme il le précise par la suite, « s'il vous manque un seul maillon de cette chaîne, votre politique ne sera jamais efficace ».

Mais pourquoi affirme-t-on qu'André Antoine a été le ministre le plus proche de développer une ligne politique pour le haut niveau ? Le premier élément de réponse est simple. Si l'on regarde les ministres qui se sont succédé au portefeuille des Sports depuis l'an 2000 (cfr infographie), André Antoine est le seul ministre à avoir accompli l'entièreté de son mandat. Il bénéficiait déjà donc d'un facteur important : le temps. Quelque chose d'essentiel en sport selon Thierry Zintz. « La politique est en contradiction avec le haut niveau sur le long terme, elle a besoin de résultats immédiats », souligne-t-il. Il est vrai que ses collègues ne sont restés que maximum trois ans aux commandes du sport. Compliqué donc de pouvoir faire quelque chose en si peu de temps.

« La politique est en contradiction avec le haut niveau : elle a besoin de résultats immédiats »

Thierry Zintz, professeur de management sportif à l'UCLouvain

Deuxième élément de réponse : André Antoine avait tous les leviers politiques pour y parvenir. Un simple regard sur ses portefeuilles ministériels durant ce mandat permet de comprendre. A l'époque, PS, cdH et Ecolo décident de former une majorité tripartite aussi bien à la Fédération Wallonie-Bruxelles qu'à la Région wallonne. Ainsi, nous retrouvons les trois mêmes hommes à la tête des deux gouvernements : Rudy Demotte (PS) à la ministre-présidence, le duo Jean-Marc Nollet (Ecolo)-André Antoine à la vice-présidence. En plus d'avoir l'influence nécessaire grâce à la vice-présidence, le ministre Antoine possédait des portefeuilles stratégiques : les Sports à la Fédération Wallonie-Bruxelles

et les Infrastructures sportives à la Région Wallonne. Un avantage que ses prédécesseurs n'avaient jamais eu. Car entre les Infrastructures sportives et les Sports, il existe parfois des batailles politiques pour savoir qui prendra le pouvoir. Une situation qui nous fait tout logiquement poser une question : cette séparation des portefeuilles des Sports et des Infrastructures sportives entre la Communauté et la Région constitue-t-elle un frein au sport wallon ?

Quand on pose la question aux principaux concernés, on sent bien qu'elle touche un point sensible. André Antoine critique vivement cette séparation des pouvoirs qui selon lui, favorise l'émiettement de la politique sportive. « *Le fait d'avoir un même titulaire pour les Sports et les Infrastructures, c'est la première condition de réussite* », dit-il. Du côté du cabinet de la Ministre des Sports actuelle, Valérie Glatigny (MR), on se montre plus prudent en prônant la collaboration avec son confrère des Infrastructures sportives, Jean-Luc Crucke (MR). « *Ça ne peut pas être un frein quand il y a collaboration* », explique Pierre Wiliquet, collaborateur de la ministre Glatigny. « *Le sport a tout à gagner en évitant une dispersion des moyens et en prônant une meilleure collaboration* », conclut-il. Pour Claude Eerdeken, cette séparation accentue surtout le fait que « *la Wallonie a une grande difficulté à développer une stratégie de haut niveau* ».

Au sortir du mandat du ministre Antoine, nous avons donc compris une autre chose : la structure politique très complexe du sport wallon freine le haut niveau considérablement. Pourtant, malgré cet aspect négatif, certaines décisions ont réussi à faire avancer le sport de haut niveau.

Les contrats APE : les limites du sport de haut niveau et de son financement ?

Un constat indéniable à propos du sport de haut niveau actuel est qu'il s'est grandement professionnalisé au cours des vingt dernières années et ce, dans le monde entier. Aujourd'hui, un sportif de haut niveau doit chercher à se perfectionner jusque dans les moindres détails et cela demande beaucoup d'heures de travail. Quand on est une star comme Eden Hazard ou David Goffin, l'argent amassé au fur et à mesure permet de pouvoir consacrer tout son temps à l'entraînement et s'assurer un certain niveau de vie. Mais pour des sportifs moins médiatisés comme le skieur Arnaud Marchand ou l'escaladeur Loïc Timmermans, comment faire ? En Wallonie, la réponse s'appelle les contrats APE.

Les contrats APE sont des contrats d'un an offerts par le cabinet des Sports. Leur grand avantage est qu'ils permettent aux sportifs de profiter d'une rémunération mensuelle ainsi que d'un accès maximal aux aides à la performance sportive. Évidemment, le cabinet n'accorde pas un tel privilège sans garanties. En signant son contrat, le sportif s'engage à atteindre les objectifs fixés en commun accord avec le cabinet des Sports et à passer quelques heures de son temps à promouvoir le sport en participant à plusieurs activités. Si les conditions du contrat ne sont pas respectées, le sportif risque de voir son contrat ne pas être prolongé lors de l'évaluation annuelle organisée par l'Administration Générale du Sport.

Aux yeux de tous les acteurs du sport de haut niveau, les bienfaits de ces contrats sont indéniables. Nafi Thiam, David Goffin, les frères Borlée, ... Tous les grands noms

du sport wallon en ont profité. Cependant, il reste un problème : le financement de ces contrats.

Comme précisé dans leur intitulé, ces contrats sont financés par les APE (Aides à la Promotion de l'Emploi) : des subsides attribués aux employeurs du secteur non-marchand en Wallonie. Les subsides octroyés par le Ministre de l'Emploi font donc que le cabinet des Sports travaille en enveloppe fermée et a un nombre limité de contrats à offrir.

Quand le sport de haut niveau ne se développe pas, cela ne pose aucun soucis : peu d'athlètes peuvent en bénéficier. Mais quand l'intérêt augmente, comme c'est le cas depuis 2004, le nombre de sportifs qui en bénéficient augmente logiquement. Il a même tellement augmenté ces dernières années qu'il semble qu'il devienne de plus en plus compliqué de satisfaire tous les sportifs de haut niveau. Et quand il s'agit des dépenses publiques en Wallonie, les habitudes reprennent : le paysage politique se divise inlassablement.

D'un côté, il y a ceux qui soulignent la mauvaise gestion de ces subsides. En 2018, Pierre-Yves Jeholet (MR), alors Ministre wallon de l'Emploi, avait déclaré qu'il « *fallait avoir le courage d'y mettre de l'ordre et de faire des choix pour fixer les priorités* ». De l'autre, André Antoine riposte. « *Quand on distribue les médailles, tout le monde est là. Mais lorsqu'il faut travailler pour réunir des moyens, il y a contestation, controverse et dénonciation* », fustige-t-il.

«Lorsqu'il faut travailler pour réunir des moyens, il y a contestation, controverse, dénonciation»

André Antoine (cdH), ancien Ministre des Sports

La réforme des APE prévue pour 2020 devait permettre au Ministre des Sports de pouvoir fixer lui-même ses priorités. Cependant, elle reste toujours en suspens.

En attendant donc, il faut toujours essayer de trouver d'autres sources de rentrées par tous les moyens nécessaires. La solution qui semble la plus évidente, c'est un partenariat entre le public et le privé. « *En France, la RATP finance des contrats sportifs alors qu'elle n'a aucune compétence sportive* », analyse l'ancien ministre Antoine. « *Des grandes entreprises publiques comme Proximus ou la SNCB sont aussi des structures qui permettent d'héberger des sportifs de haut niveau* », explique-t-il. Du côté de la ministre Glatigny, on planche sur un groupe de travail dédié au sport de haut niveau. Sa mission serait de « *sensibiliser la société à devenir des partenaires financiers* », comme l'explique Pierre Wiliquet.

Si l'on tire le bilan des deux dernières décennies de politique sportive en Wallonie, il est contrasté. Au début de ce siècle, elle avait accusé un retard, qui a été massivement rattrapé depuis. On peut attribuer cela aux efforts considérables des fédérations. Pourtant, certains points inquiètent pour l'avenir. Le plus alarmant reste toutefois l'impression qu'aucune solution ne semble s'offrir pour résoudre les problèmes de structure politique ou de financement. En attendant, dans le nord du pays, la Flandre continue d'avancer à grands pas. Tout cela nous fait donc penser que la Wallonie est encore loin de devenir le moteur du sport belge.

L'état fédéral

1971 = Communautarisation de la matière des Sports

Fédération Wallonie-Bruxelles	Région Flamande	Communauté germanophone
Ministère des Sports, dirigé par Valérie Glatigny (MR).	1980 : La Région flamande et la Communauté flamande ont fusionné.	Ministère des Sports germanophone, dirigé par Isabelle Weykmans (MR).
Compétences : - Le développement du sport - La reconnaissance et le subventionnement des fédérations - Le sport de haut niveau	Ministère des Sports flamand, dirigé par Ben Weyts (NVA). Compétences : - Le développement du sport - La reconnaissance et le subventionnement des fédérations - Le sport de haut niveau - Les infrastructures sportives	Compétences : - Le développement du sport - La reconnaissance et le subventionnement des fédérations - Le sport de haut niveau - Les infrastructures sportives
L'ADEPS est l'administration qui met en œuvre la politique du Ministère	Sport Vlaanderen est l'administration qui met en œuvre la politique du Ministère	Sportdienst est l'administration qui met en œuvre la politique du Ministère

Région Wallonne

1994 : Régionalisation de la compétence des infrastructures sportives

Ministère des Infrastructures sportives, dirigé par Jean-Luc Crucke (MR).

Compétences : Octroi de subsides aux clubs et aux pouvoirs locaux pour :
- La construction, rénovation ou acquisition d'infrastructures sportives.
- L'achat d'équipement sportif et de gros matériel d'entretien
- L'organisation de compétitions sportives

Série Sport Belge (3/4)

La semaine dernière, nous avons exploré les dessous de la politique sportive wallonne. Mais qu'en est-il de la situation en Flandre? Peut-on la qualifier de moteur sportif du pays ? Plongée dans un système bien huilé faisant preuve d'une redoutable efficacité.

Enquête

FREDERIC MONNAIE

Notre enquête de la semaine passée nous a permis de constater que malgré une situation politique très compliquée en Wallonie, les fédérations et les clubs avaient fait un travail remarquable au cours des deux dernières décennies. Cependant, il nous semblait évident que la Wallonie avait essayé de combler son retard sur la Flandre.

Cette conclusion est confirmée par une étude menée par le SPLISS (NDLR : le Sports Policy factors leading to International Sporting Success). Il s'agit d'un réseau de chercheurs académiques qui comparent les politiques du sport de haut niveau dans quinze pays comme la France, le Canada, le Brésil et bien sûr la Belgique. Concernant cette dernière, les résultats ont été séparés entre la Flandre et la Wallonie, chacune menant sa propre politique sportive. Et les résultats sont clairs : la Flandre est le moteur du sport de haut niveau belge. Sur les neuf critères de comparaison utilisés, elle termine toujours devant la Wallonie. Mais pourquoi ? Quelles sont les raisons du succès flamand ? La Wallonie a-t-elle des chances de combler son retard ?

Une vision claire avec des objectifs précis

Quand on pose la question du succès flamand à Veerle de Bosscher, coordinatrice de l'étude SPLISS, son analyse est limpide : « *la Flandre pense au développement du sport de haut niveau de manière stratégique en investissant dans les neuf piliers* », déclarait-elle dans *Le Soir* du 30 décembre 2018. Une vision stratégique, quelque chose que nous avons déjà souligné comme une condition *sine qua non* pour le succès d'une politique sportive. Et c'est peut-être là que réside la plus grande différence entre les deux régions. Comme l'explique le journaliste du *Soir* Philippe Vande Weyer, la Flandre a commencé à investir dans le haut niveau bien plus tôt que la Wallonie. « *Avant Atlanta 1996, le COIB se profilait comme celui qui faisait marcher le sport de haut niveau* », raconte-t-il. « *À partir de ces Jeux, les Communautés ont commencé à investir dans le sport de haut niveau. D'abord, la Flandre avec toute une série de projets comme Top Sport Vlaanderen 2002. Ils ont mis beaucoup d'argent dans une équipe cycliste et pour aider les athlètes* ».

Du côté francophone, comme nous l'avons déjà vu, c'est au cours du mandat de Claude Eerdeken (PS) (2004-2007) que le haut niveau va rentrer dans les plans du Ministère des Sports. Les résultats aux Jeux olympiques traduisent déjà l'écart entre les deux régions linguistiques : alors que la Flandre



remporte un total de huit médailles sur les trois olympiades de la décennie 2000 (Sydney, Athènes et Pékin), la Wallonie n'en gagne que trois. Pourtant, le meilleur est encore à venir pour la Flandre.

« *A partir d'Atlanta 1996, les Communautés ont commencé à investir dans le sport de haut niveau* »

Philippe Vande Weyer, journaliste au *Soir*

Bien que l'intérêt pour le haut niveau se soit développé, le sport flamand reste encore politiquement instable. Entre 2000 et 2009, cinq ministres différents se succèdent au Ministère des Sports flamand. Difficile donc de créer une politique avec les investissements à long terme que le haut niveau requiert. Mais tout cela va changer en 2009...

Une nouvelle philosophie

L'année 2009 marque un tournant politique dans le sport de haut niveau flamand. Elle voit débarquer au Ministère des Sports Philippe Muyters (NVA). Contrairement à ses prédécesseurs (cfr infographie), il bénéficiera même d'un deuxième mandat en 2014. Sur ses dix années passées au Ministère des Sports, Philippe Muyters aura eu le temps de développer une nouvelle philosophie. Outre l'avantage du temps, il possédait aussi celui d'une structure politique bien moins compliquée qu'en Wallonie. La Communauté flamande étant inspirée par la Région, il est le seul ministre s'occupant de toutes les compétences sportives en Flandre. Tout était donc en place pour installer une nouvelle ligne politique.

Tout d'abord, comme l'explique l'ancien Ministre des Sports, il a fallu trouver une nouvelle philosophie qui servirait de base de travail. « *Nous sommes passés dans une philosophie où nous définissons quels sports sont soutenus au haut niveau mais qui peuvent aussi avoir une attractivité* », explique-t-il. Ainsi, à travers les médailles conquises dans des grandes compétitions, la Flandre cherche à attirer le plus de personnes possible vers la pratique sportive au niveau amateur. « *Nous sommes désormais champions du monde en hockey et on voit l'afflux de jeunes qui jouent maintenant au hockey. Au temps de Justine Henin et de Kim Clijsters, tout le monde voulait faire du tennis. C'est qu'il existe donc une interaction* », développe l'ancien ministre.

Cette nouvelle philosophie définie, le ministre s'est ensuite attaqué aux infrastructures sportives. En effet, le choix entre tous les sports étant pris, il était désormais temps de déterminer l'endroit qui allait devenir le pôle de chaque sport. « *Je pense que cela a plusieurs avantages* », argumente Muyters en défendant son choix. « *Si l'on peut rassembler tous les nageurs à*

Les Ministres des Sports flamands depuis 2000

2000-2004 : J.Scauwens (VU), B.Anciaux (VU), G.Vanhegel (Open VLD), M.Keulen (Open VLD)
 2004-2009 : B.Anciaux (Spirit)
 2009-2014 : P.Muyters (NVA)
 2014-2019 : P.Muyters (NVA)
 2019 - 2024 : B.Weyts (NVA)

Anvers, on peut aussi investir uniquement dans cette infrastructure. Nous avons donc construit là-bas une nouvelle piscine pour que cela devienne une infrastructure de haut niveau ».

« *Nous sommes passés dans une philosophie où nous définissons quels sports sont soutenus au haut niveau mais qui peuvent aussi avoir une attractivité* »

Philippe Muyters (NVA), Ministre des Sports flamand entre 2009 et 2019

Ainsi, les nageurs disposent à Anvers d'une caméra sous l'eau qui permet de filmer et ensuite d'analyser les virages. La gymnastique a aussi connu une poussée grâce à l'arrivée d'une salle faisant partie des meilleures sur le continent européen. Une véritable professionnalisation qui a permis d'obtenir les résultats que l'on connaît avec Pieter Timmers (médaille d'argent aux JO sur 100m nage libre) et Nina Derwael (double championne d'Europe aux barres asymétriques).

Toujours dans cette démarche de professionnalisation, le ministre Muyters a aussi travaillé sur un autre point : l'apport universitaire. « *En plus de se défier l'un l'autre, de bénéficier des meilleures infrastructures, il faut aussi veiller à ce que l'athlète soit soutenu scientifiquement* », précise-t-il. Ainsi, une attention particulière a été portée à construire des infrastructures qui soient le plus proche possible d'une université comme celles de Louvain, Gand ou Anvers. C'est comme cela que la navigatrice Evi Van Acker a pu bénéficier de l'expertise de l'Université de Gand pour améliorer son entraînement. Grâce à cela, ses entraînements étaient plus précis pour travailler le bon muscle et les bonnes articulations.

Une politique élitiste, le bon choix ?

Nous l'avons vu, la Flandre se différencie de la Wallonie en faisant le tri parmi les sports olympiques qu'elle soutient au haut niveau. Une décision courageuse pour Philippe van de Weyer. « *C'était une décision politique forte car en Flandre, le cyclo-*

cross est un des sports les plus populaires. C'est électoralement plus opportuniste d'aider le cyclocross que d'aider l'aviron ou le kayak», argumente-t-il avant d'en arriver à sa conclusion : «La Flandre est beaucoup plus élitiste que du côté francophone». Cet élitisme se traduit surtout à travers les contrats de haut niveau que Sport Vlaanderen (NDLR : l'administration flamande du sport) distribue.

Tout comme le fait son équivalent francophone, Sport Vlaanderen offre à ses sportifs de haut niveau des contrats. Ceux-ci leur permettent de pouvoir se consacrer pleinement à leur sport tout en bénéficiant d'un salaire. Aussi bien en Flandre qu'en Wallonie, les critères d'attribution se basent sur le même principe : être classé dans le top 12 aux championnats du monde et dans le top 8 pour les championnats d'Europe. Cependant, si l'on enquête un petit peu, on remarque vite que les deux Régions sont plus ou moins strictes avec ces critères.

Un exemple parfait concerne le marathonien Koen Naert. En 2016, Naert termine à la 22ème place du marathon olympique de Rio. Pourtant, après cette belle place, le marathonien connaît une année 2017 très difficile avec plusieurs blessures. Il n'entre donc plus dans les plans du Ministère et de la VAL (NDLR : Ligue flamande d'athlétisme). Résultat : son contrat n'est pas prolongé pour l'année 2018. Il décide alors de changer de club et d'administration. L'ADEPS lui offre un contrat APE. Quelques mois plus tard, Naert décroche un titre européen historique à Berlin. À l'époque, le cas avait mis en évidence un possible tendon d'Achille : l'élitisme pourrait faire passer la Flandre à côté d'un talent prometteur.

Quand nous posons la question à Philippe Muyters, il est clair qu'elle le dérange. Souriant durant tout notre entretien, son visage se tend au moment d'aborder le thème. « Pour nous, la base de la décision était qu'il devait être dans le top 12 mondial mais il n'était même pas dans le top 100 », justifie-t-il avec un brin d'agacement dans la voix. « A-t-on peur de manquer quelqu'un ? Si on voit soudainement qu'un athlète était meilleur que ce qu'on avait prévu, on peut se rétracter et on prend la décision de le faire revenir », argumente-t-il. Il faut reconnaître toutefois que le système flamand a fait ses preuves. Notamment en 2018, une des plus belles années en termes de résultats sportifs pour la Belgique. Cette année-là, une large majorité des médailles récoltées dans les différentes disciplines l'était par des sportifs flamands.

Mais cela veut-il dire que la Wallonie n'est pas efficace ? La réponse est non. La Fédération Wallonie-Bruxelles a aussi adopté une attitude qui mérite d'être soulignée en misant sur la patience. « Prenons l'exemple du skieur Arnaud Marchand », s'exprime Vande Weyer. « Ce gamin s'est cassé le genou en 2017 et la suite de sa carrière était hypothéquée. Son contrat a été prolongé malgré l'incertitude. Finalement, il est revenu à un bon niveau en finissant cinquième à une manche de Coup du monde, ce qui est incroyable ».

Au terme de cet article, il apparaît clair que la Flandre a développé en dix ans un système qui marche. Et cela devrait se poursuivre avec le mandat de Ben Weyts (NVA), qui se situe dans la continuité du travail de Philippe Muyters. Ensuite, que ce soit en Flandre ou en Wallonie, il nous apparaît évident qu'il n'y a aucune vérité absolue sur le système qui fonctionne. Plus important encore, les sportifs sont au-dessus de ces différences communautaires et il faut bien l'avouer, c'est rassurant. Qu'ils soient soutenus par la Flandre ou la Wallonie, tous ont à cœur de réaliser des exploits pour la Belgique.



Crédits : Belga

En 2018, miné par les blessures, Koen Naert (marathon) n'avait pas vu son contrat reconduit par Sport Vlaanderen. Il était donc parti en Wallonie pour recevoir un contrat APE. Quelques mois plus tard, il décroche la médaille d'or aux championnats d'Europe à Berlin.

Les sportifs de haut niveau sous contrat en Belgique

La Flandre

Budget : 24 millions €

1. Sportifs sous contrat professionnel

Jaouad Achab (Taekwondo), Rahele Asemani (Taekwondo), Thomas Briels (hockey), Sebastian de Bruck (snowboard), Jolien d'Hoore (cyclisme sur piste), Karin Donckers (équitation), Sebastian Smits (snowboard), Emmanuel Stockbroekx (hockey), Pieter Timmers (natation), Thomas van der Plaetsen (athlétisme), Arthur van Dooren (hockey), An Vannieuwenhuizen (bobsleigh), Dirk van Tichelt (judo), Lotte Kopecky (cyclisme sur piste), Isaac Kimeli (athlétisme), Lize Broecks (kayak), Valérie Barthélémy (triathlon), Sebastian Dockers (hockey), Nicky Degrendele (cyclisme sur piste), Valérie Demey (cyclisme sur piste), Sara Aerts (bobsleigh), Bashir Abdi (athlétisme), Githa Michiels (VTT), Sam Maes (ski), Hermien Pieter (kayak), Griet Hoet (cyclisme sur piste), Shari Bossuyt (cyclisme sur piste), Gilke Crocket (cyclisme sur piste), Gitte Haenen (cyclisme sur piste), Griet Hoet (cyclisme sur piste), Anneleen Monsieure (cyclisme sur piste), Julie van de Velde (cyclisme sur piste), Ewoud Vromant (cyclisme sur piste), Sasha Weemales (cyclisme sur piste)

2. Sportifs sous contrat étudiant

Bart Swings (patinage de vitesse), Jelle Geens (triathlon), Emma Plasschaert (voile), Louis Croenen (natation), Hanne Maudens (athlétisme), Matthias Casse (judo), Artuur Peters (kayak), Ben Broeders (athlétisme), Tim Brys (aviron), Niels Van Zandweghe (aviron), Indra Craen (taekwondo), Florent Van Aubel (hockey), Loick Luybaert (hockey), Nina Derwaelt (gymnastique), Axelle Klinckaert (gymnastique), Senna Dericks (gymnastique), Loena Hendrickx (patinage artistique), Laurens Devos (tennis de table), Annelies Dom (cyclisme sur piste), Pauline Couckuyt (athlétisme), Hanne Desmet (patinage de vitesse), Stijn Desmet (patinage de vitesse), Bram Sikkens (kayak)

Total : 57 sportifs

La Wallonie

Budget : 14 millions €

1. Sportifs sous contrat professionnel

Arnaud Art (Athlétisme), Soufiane Bouchikhi (Athlétisme), Sami Chouchi (Judo), Florent Claude (Ski-Biathlon), Ismael Debjani (Athlétisme), Aisling d'Hooghe (Hockey), Michèle Georges (Handisport), Joachim Gérard (Handisport), Anne-Sophie Jura (Judo), Camille Laus (Athlétisme), Fanny Lecluyse (Natation), Koen Naert (Athlétisme), Francesco Patera (Boxe), Lianne Tran (Badminton), Nafissatou Thiam (Athlétisme), Alexandra Tondeur (Triathlon), Charline Van Snick (Judo), Robin Vanderbenden (Athlétisme), Julien Watrin (Athlétisme), Anne Zagré (Athlétisme), Amal Amjahid (Ju-Jitsu), Chloé Caulier (Escalade), John John Dohmen (Hockey), Aisling d'Hooghe (Hockey), Ryad Merhy (Boxe), Anas Messaoudi (Boxe), Loïc Timmermans (Escalade), Anna van Bellinghen (Haltérophilie), Victor Wegnez (Hockey), Luana De Batty (Karaté)

2. Sportifs sous contrat étudiant

Elias Bracke (Badminton), Nicolas Collin (Escalade), Loris Cresson (Motocyclisme), Elliott Crestan (Athlétisme), Pierre de Froidmont (Cyclisme), Héloïse Doumont (Escalade), Valentine Dumont (Natation), Tiphaine Duquesne (Hockey), Maxime Gentges (Gymnastique), Si Mohamed Ketbi (Taekwondo), Mourad Laachraoui (Taekwondo), Clara Lassaux (Badminton), Sophie Limauge (Hockey), Simon Lorenzi (Escalade), Martin Maes (Cyclisme), Antoine Magain (Motocyclisme), Quentin Mahauden (Karaté), Arnaud Marchant (Ski), Augustin Meurmans (Hockey), Ayub Musaev (Lutte), Mathieu Noirhomme (Savate), Claire Orsel (Athlétisme), Nicolas Poncelet (Hockey), Licaï Pourtois (Ju-Jitsu), Alexia T'Serstevens (Hockey), Logan Van Huys (Natation), Elise Vandereist (Athlétisme), Erwin Vanderplancke (Triathlon), Kim Vanreusel (Ski), Amandine Verstappen (Motocross), Jorre Verstappen (Judo), Gabriella Willems (Judo)

Total : 62 sportifs

Annexe 13 : Article 4 – « La piste indoor de Louvain-la-Neuve : la seule avancée ... »

22

Série Sport Belge (4/4)

Tout au long de notre série sur le sport de haut niveau belge, nous avons pu découvrir les raisons du succès du sport belge. Cependant, une d'elles n'a pas encore été explorée : les infrastructures sportives. Pour le dernier article de cette série, plongeons donc dans les infrastructures sportives wallonnes.

Enquête

FREDERIC MONNAIE

Il est 8 heures, le brouillard se lève sur le centre du Blocry (Louvain-la-Neuve) en cette calme matinée de novembre. En face de la piste d'athlétisme, un bâtiment renouvelle le paysage. À l'intérieur, le jeune Jean-Baptiste Nutte s'échauffe sur la toute nouvelle piste indoor. Tous les matins, cet étudiant-décathlonien s'entraîne avec un objectif en tête : se préparer dans les moindres détails pour la saison prochaine. Pour l'aider, aucun doute que cette infrastructure, la plus coûteuse de l'histoire en Wallonie, joue un rôle majeur. Ligne droite de 130 mètres, anneau extérieur de 250 mètres, anneau intérieur de 200 mètres avec virages inclinés, lançoïr de poids, sautoir à la perche, sautoir en hauteur, sautoir en longueur, ... Tout est mis à disposition pour que Jean-Baptiste puisse accomplir ses dix travaux herculéens dans les meilleures conditions. Une chose encore inimaginable il y a une dizaine d'années ...

D'un centre de haut niveau à une piste

À l'origine, l'idée n'était pourtant pas de créer une piste indoor. Elle était initialement bien plus ambitieuse : un centre de formation pour les sportifs de haut niveau. Un centre qui rassemblerait les meilleurs sportifs de toutes les disciplines olympiques, une condition *sine qua non* pour toute nation souhaitant décrocher des résultats au plus haut niveau. Par exemple, nos voisins français forment depuis des décennies leurs cracks à l'INSEP (NDLR: Institut National du Sport, de l'Expertise et de la Performance) : un centre parisien devenu une référence dans la formation de haut niveau. Le but était donc de vouloir faire de même en Wallonie. L'idée a premièrement pris une forme concrète sous le mandat de Claude Eerdekens (PS). « Je voulais surtout spécialiser deux centres ADEPS pour la formation au haut niveau : le centre de Mons et celui du Sart-Tilman à Liège », nous explique l'ancien Ministre des Sports socialiste. Cependant, en 2007, le mandat du ministre tourne court. Son successeur, Michel Daerden (PS), ne s'implique pas dans le projet, trop occupé par le remboursement de la dette du Country Hall de Liège.

C'est en 2009 que les choses vont prendre un tournant décisif avec l'arrivée d'André Antoine (cdH). Comme nous l'avons déjà vu dans le deuxième article de cette série, le ministre Antoine possédait plusieurs portefeuilles qui ont facilité l'avancement du dossier. Après plusieurs débats, le projet finit par aboutir : une piste d'athlétisme indoor sera construite



au centre ADEPS du Blocry, à Louvain-la-Neuve. Contrairement au ministre Eerdekens, André Antoine voulait créer dans un unique endroit. « J'étais d'avis qu'il ne fallait qu'un centre qui soit complet. Quand on a fait le choix de Louvain-la-Neuve, l'idée était de converger vers cette cité universitaire première du pays, à portée de Bruxelles et centrale en Wallonie », explique-t-il.

« J'étais d'avis qu'il ne fallait qu'un centre qui soit complet »

André Antoine, ancien Ministre des Sports

Cependant, dans ce court historique du dossier de la piste de Louvain, quelque chose retient notre attention. Alors qu'on parlait au début d'un centre de formation dédié au sport d'élite, le dossier a fini par aboutir à la construction d'une piste indoor d'athlétisme. Pourquoi ? Qu'est-ce qui a forcé cette décision ?

Trop de perdants

Pour comprendre cette décision, il suffit de se rendre au centre ADEPS de la Sapinette à Mons. Nous décidons de nous y rendre et cela de bon matin. Il est 8 heures quand nous arrivons à La Sapinette et nous prenons directement la direction du hall de gymnastique. À l'intérieur, Maxime Gentges se prépare pour une grosse matinée d'entraînements. Au programme : le cheval d'arçon, les barres asymétriques et quelques sauts. L'objectif de Maxime est très clair : se qualifier pour les JO de 2024 à Paris.

Après une bonne heure d'observation de ses entraînements, il nous apparaît clair que Maxime se sent comme chez lui dans ce hall. Il connaît les moindres recoins du bâtiment. Il faut dire qu'il s'entraîne à Mons depuis ses 13 ans. En effet, depuis 2008, le centre ADEPS de Mons accueille le centre de formation de la Fédération francophone de Gymnastique (FfGym). Maxime fait partie de la première génération de jeunes gymnastes à avoir intégré le centre de formation. Il y a même suivi toute sa scolarité puisque le centre offre la possibilité d'intégrer un internat qui permet de combiner entraînements et cours ...

Pour le directeur du haut niveau à la FfGym, Cyril Zamora, le choix de construire ce centre était stratégique et économique. « Nous avions deux choix : on décentralisait avec des structures réparties géographiquement dans le pays mais cela demandait beaucoup de moyens », explique-t-il. « La fédération n'avait pas ces moyens-là. On a

donc décidé de rassembler tous nos moyens en un seul endroit et que les talents de déplacent jusqu'ici », conclut-il. À la vue des dizaines de jeunes gymnastes qui s'entraînent dans ce hall, nous comprenons donc rapidement pourquoi l'idée d'un centre de formation pour sportifs de haut niveau a échoué : il y aurait trop de perdants.

En effet, imaginez que l'idée du centre ait abouti. On peut supposer que le centre de la FfGym aurait déménagé dans ce centre. Mais que faire avec le centre qui existe déjà à Mons ? Voilà donc la raison sous-jacente à cette décision. La gymnastique n'est pas la seule fédération qui avait beaucoup à perdre, le tennis aussi dispose de son centre de formation à Mons. Ajoutez à cela également les intérêts locaux des deux candidatures déposées dans le dossier : Louvain-la-Neuve pour André Antoine et Liège pour Jean-Claude Marcourt (PS). Vous comprendrez donc que la création d'un centre dans un endroit unique était vouée à l'échec.

« On est passé à côté d'une occasion historique de nous inscrire comme une nation parmi les plus compétitives »

Claude Eerdekens, ancien Ministre des Sports

Pour l'ancien ministre Eerdekens, « on est passé à côté d'une occasion historique de nous inscrire comme une nation parmi les plus compétitives ». André Antoine ne cache pas aussi sa frustration à propos de cette bataille de clochers. « C'est l'émiettement de la Wallonie. Chacun devait avoir son étendard à cause des économies d'échelle », explique-t-il. « Il y a eu des réticences et je le regrette. Ça n'enlevait rien : vous pouvez avoir une école de tennis à Mons mais 2-3 pépites qui vont à Louvain-la-Neuve. On ne déménageait personne, on créait une perspective de progression » conclut-il avec une pointe de regret dans la voix.

23 millions d'euros

C'est le coût total de la piste indoor de Louvain-la-Neuve. Il s'agit du plus gros investissement pour les installations sportives en Wallonie.

Un INSEP à la belge, est-ce réellement possible ?

Vous avez donc pu le constater au cours des derniers paragraphes : les infrastructures wallonnes sont compliquées, très compliquées. Mais l'idée de ce centre pourrait-elle aboutir un jour ? Vu la situation actuelle, cela semble difficile à imaginer. Olav Spahl, directeur du haut niveau au COIB, nous fait aussi part de son scepticisme sur la question. « Nous avons déjà fait une étude sur la faisabilité d'un tel projet et il était clair que ce n'était pas possible pour le moment » explique-t-il. « Cela engage des discussions entre les différentes parties sur plusieurs aspects : où le construire ? Qui en sera responsable ? ... ». A ses yeux, la seule solution possible paraît claire : la sous-régionalisation. « Construire des infrastructures sur 3-4 lieux par communauté et créer des centres régionaux », souligne-t-il. Au terme de cette enquête, il apparaît clair que les infrastructures sportives wallonnes restent un des secteurs qui peuvent le plus progresser dans le futur.

Néanmoins, cette série nous a permis de mesurer l'ampleur de la professionnalisation grandissante du sport de haut niveau enclenchée en Belgique. Outre le travail effectué au sein des fédérations et des clubs, la politique a aussi pris un tournant décisif en développant une vision claire. La prochaine étape pour le futur du sport de haut niveau belge se fera à Tokyo pour les prochaines JO. Les résultats permettront de voir si ces changements auront porté leurs fruits ou non ...

Historique du dossier de la piste indoor de Louvain-la-Neuve

1986-1987 : P.Monfils (PRL) lance l'idée d'un centre de haut niveau à Jambes. Le projet échoue.

2004-2007 : C.Eerdekens (PS) relance l'idée d'un centre de haut niveau. L'idée implique deux antennes : une à Liège et une autre à Mons. Le coût est estimé à 50 millions d'euros.

2007 - 2009 : M.Daerden (PS) reprend le projet de C.Eerdekens. Il porte le nombre d'antennes à quatre : Mons pour le basket et le tennis, Namur pour l'athlétisme, Bruxelles pour le hockey et Liège pour les autres sports. Le projet ne se concrétise pas, Daerden traitant en priorité l'éponge-met de la dette du Country Hall de Liège.

2009 : A.Antoine (cdH) donne une nouvelle direction au dossier en réduisant le nombre d'antennes à une seule.

14 octobre 2010 : A.Antoine lance un appel à candidatures pour déterminer le site qui accueillera le centre. Sept candidatures sont déposées et deux candidats ressortent après une première analyse : Liège et Louvain-la-Neuve.

6 mars 2012 : Après plusieurs mois de débats sur le site et le budget, le gouvernement annonce avoir trouvé un accord sur la question du centre. Une piste indoor sera construite à Louvain-la-Neuve. Le projet coûtera 20 millions d'euros. Deux autres infrastructures sont annoncées à Louvain-la-Neuve : un centre hôtelier de l'ADEPS ainsi qu'un nouveau dojo fédéral.

17 mai 2019 : Inauguration de la piste indoor de Louvain-la-Neuve

Crédits : F.Monnaie



Dans son centre d'entraînement de Mons, Maixme Gentges s'entraîne dur pour se qualifier pour les prochains JO de Paris.



Jean-Baptiste Nutte : « On ne va pas dire qu'on a le cul dans le beurre mais quasiment »

Quel est l'impact de cette nouvelle piste indoor sur votre entraînement ?

« Ca a changé énormément car avant, on devait aller soit sur Louvain ou sur Mons. Il y avait quand même minimum une demi-heure de route. Ici, je suis à 5-10 minutes à pied d'où je loge et j'y suis tous les jours. C'est un changement énorme dans notre préparation et les conditions sont optimales pour notre préparation hivernale. On a plus forcément besoin de partir à l'étranger pour aller chercher le soleil »

Comment faisiez-vous avant l'arrivée de la piste indoor ?

« Avant, on s'entraînait dehors. Ou alors on s'arrangeait pour aller quelques fois sur la semaine à Mons ou à Louvain. Mais ce sont des frais en plus et une fatigue supplémentaire. Donc là, on ne va pas dire qu'on a le cul dans le beurre mais quasiment »

Est-ce que vous voyez déjà la différence sur vos performances avec cette nouvelle salle ?

« Oui, surtout que j'ai aussi changé de coach. On dit souvent qu'il

faut attendre deux ans avant de voir une grosse progression. Ici, c'est le cas : on commence à voir de belles choses à l'entraînement. C'est sûr que l'outil ici aide pas mal à ce niveau-là. On peut mettre plus de choses en place. On peut faire des lancés longs grâce aux cages. Il y a plein d'avantages à avoir cette salle et ça se ressent »

Quand on compare aux autres pays, le décathlon est-il facile à pratiquer au haut niveau en Belgique ?

« Facile, je ne dirais pas. Dans d'autres pays, il existe des sport-études avec un vrai encadrement. En France, il y a l'INSEP. En Allemagne et dans d'autres pays, pas mal de choses sont mises en place. En Belgique, c'est beaucoup plus dur de combiner les deux. C'est seulement en arrivant à un certain niveau où on peut décrocher des aides de l'ADEPS. On peut alors aménager les cours. Mais cela reste tout de même très compliqué. »

Depuis plusieurs années, le sport belge a connu une série de bons résultats dans les meilleures compétitions de plusieurs disciplines. Une chose est donc claire : le sport de haut niveau belge a évolué. Mais à quoi doit on cela ? Les fédérations se sont-elles professionnalisées ? Un changement politique a-t-il eu lieu ? Ce mémoire-projet mène l'enquête pour comprendre ce phénomène à travers une série de quatre articles de presse écrite.

Sport - Haut niveau – Belgique – Évolution – Enquête journalistique – Journalisme sportif